

Insee Dossier

Aquitaine



Les entreprises de petite taille :
un poids économique important
en Aquitaine

Dossier n° 2 - Décembre 2014



Sommaire

Synthèse

Une place importante des M.TPE.PE dans l'économie aquitaine et un ancrage régional fort	4
Le contexte et la méthode	6
Une place importante des M.TPE.PE implantées en Aquitaine	7
L'importance économique des M.TPE.PE régionales et leur évolution récente	
Les M.TPE.PE régionales emploient deux tiers des effectifs salariés aquitains	13
Les M.TPE.PE génèrent plus de la moitié du chiffre d'affaires des entreprises régionales	17
Évolution de l'emploi salarié plus favorable aux TPE et PE qu'aux microentreprises	22
Davantage d'employés dans les microentreprises et d'ouvriers dans les TPE et les PE	25
Davantage de contrats de professionnalisation dans les plus petits établissements	28
Annexes	
Définitions	31
Bibliographie	35

Cette étude a été réalisée par Véronique Decret et Céline Galinier, chargées d'études et Stéphane Levasseur, chef de projet, à l'Insee Aquitaine.

SYNTHÈSE

Une place importante des M.TPE.PE dans l'économie aquitaine et un ancrage régional fort

Les 176 350 micro, très petites et petites entreprises (M.TPE.PE) implantées dans la région occupent une place importante dans l'économie aquitaine. Elles représentent 98 % des entreprises et 40 % des effectifs salariés de la région.

La quasi-totalité d'entre elles sont des microentreprises. De plus, même si deux microentreprises sur trois n'emploient aucun salarié, elles concentrent 22,6 % des effectifs salariés aquitains (*figure 1*). Cela en fait le plus grand employeur de la région derrière les grandes entreprises (26,8 %).

Les entreprises sont inégalement réparties sur le territoire aquitain : près de la moitié des établissements et des effectifs salariés sont localisés en Gironde et 21 % dans les Pyrénées-Atlantiques. L'importance de ces deux départements est conforme à leur poids démographique et économique au sein de la région.

1 22,6 % des emplois dans les microentreprises

Effectif salarié des entreprises implantées en Aquitaine par type de régionalité et catégorie en 2011

Catégorie de l'entreprise	Type de régionalité				Total	
	Mono-régionale	Quasi mono-régionale	Majoritairement régionale	Multirégionale	Nombre	Part (%)
Microentreprise	134 608	1 910	600	653	137 771	22,6
TPE	48 262	2 030	988	797	52 077	8,6
PE	45 407	4 942	1 821	2 226	54 396	8,9
<i>Périmètre de l'étude</i>	<i>228 277</i>	<i>8 882</i>	<i>3 409</i>	<i>3 676</i>	<i>244 244</i>	<i>40,1</i>
ME	41 852	11 415	6 809	11 154	71 230	11,7
ETI	18 891	15 796	19 999	75 304	129 990	21,4
GE	0	0	0	163 218	163 218	26,8
Total	289 020	36 093	30 217	253 352	608 682	100,0

TPE : très petite entreprise, PE : petite entreprise, ME : moyenne entreprise, ETI : entreprise de taille intermédiaire, GE : grande entreprise

Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

La construction est une spécialité des M.TPE.PE, qui concentrent les deux tiers des emplois du secteur. Elles sont également très présentes dans la restauration et les services, mais beaucoup moins dans l'industrie, qui dépend davantage des moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire et grandes entreprises (ME.ETI.GE).

Les M.TPE.PE implantées en Aquitaine sont très autonomes, puisque 90 % de leur effectif salarié est concentré dans les entreprises indépendantes, contrairement aux ME.ETI.GE (8 %), beaucoup plus liées aux groupes, français ou étrangers.

L'ancrage régional des entreprises est significatif : 171 000 sont dites régionales (mono, quasi mono et majoritairement), c'est-à-dire qu'au moins la moitié de leur effectif salarié travaille dans la région. Parmi ces entreprises régionales, les M.TPE.PE ont un poids très important : 65 % des emplois, 66 % de la valeur ajoutée et 54 % du chiffre d'affaires.

Cet ancrage dans la région s'observe également par la localisation du centre de décision de l'entreprise. La majeure partie des entreprises implantées en Aquitaine y ont leur centre de décision puisqu'elles sont majoritairement monorégionales. De plus, parmi les entreprises d'Aquitaine implantées dans plusieurs régions, 30 % ont leur siège en Aquitaine, 20 % en Île-de-France et 11 % en Midi-Pyrénées.

Les M.TPE.PE régionales sont de tailles très variables, tant en matière d'effectif salarié que de volume d'activité. Les microentreprises régionales sans salarié réalisent un chiffre d'affaires assez modeste, tandis que la plupart de celles qui ont au moins un salarié ont un chiffre d'affaires compris entre 100 000 et 500 000 euros. La moitié des TPE régionales génère un chiffre d'affaires compris entre 500 000 et 2 millions d'euros, tandis que les PE régionales se situent au-delà.

Les chiffres d'affaires les plus faibles sont réalisés par des microentreprises régionales des services aux particuliers ou aux entreprises, du commerce de détail ou des activités immobilières. À l'opposé, les plus importants relèvent des M.TPE.PE du commerce de gros et de la construction, auxquels s'ajoutent les industries alimentaires.

Potentialités et fragilités des M.TPE.PE régionales

En période de crise, la situation des entreprises est fragilisée, notamment celle des PE, car leur taux de marge est sensiblement plus faible que pour les autres catégories d'entreprise, dans la plupart des secteurs d'activité. Le taux de marge rend compte de la capacité de l'entreprise à investir, épargner ou se désendetter. La productivité apparente du travail est également plus faible pour les PE que pour les autres catégories.

Les M.TPE.PE sont moins tournées vers les marchés étrangers que les ME.ETI : elles ne réalisent que 18 % du chiffre d'affaires à l'export de l'ensemble des entreprises régionales. En effet, 9 % des M.TPE.PE exportent, principalement dans les secteurs de l'information et la communication, de l'industrie et du commerce. Toutefois, pour les M.TPE.PE présentes sur les marchés étrangers, les exportations sont un débouché important, puisqu'elles représentent en moyenne 17 % de leur chiffre d'affaires.

La plupart des microentreprises exportatrices réalisent un chiffre d'affaires à l'export inférieur à 10 000 euros, mais pour certaines les exportations dépassent 500 000 euros. Les TPE et les PE sont davantage tournées vers les marchés étrangers, notamment en raison de leur plus grande présence dans l'industrie.

Parmi les entreprises régionales présentes en 2004 et en 2011, l'emploi salarié progresse plus favorablement pour les ME.ETI (+ 10 %) que pour les M.TPE.PE (+ 6 %). Pour ces dernières, l'emploi diminue dans l'industrie (- 3 %), tandis qu'il augmente dans les activités liées à la santé ou les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Dans le secteur commerce-transport-hébergement-restauration, l'emploi est en baisse pour les microentreprises, tandis qu'il est en hausse pour les TPE et les PE.

Entre 2009 et 2011, 2 % des entreprises ont changé de catégorie. Ainsi, 1 % des microentreprises (1 000 entreprises) sont devenues des TPE. Les TPE sont davantage concernées par ces changements de catégorie, puisque 15 % d'entre elles sont passées dans la catégorie inférieure en devenant des microentreprises ; et 8 % sont devenues des PE.

Les changements de catégorie les plus nombreux sont observés dans le secteur commerce-transport-hébergement-restauration et à un degré moindre dans la construction.

Les entreprises régionales des secteurs innovants concentrent 8 650 emplois en Aquitaine en 2011, dont 4 800 dans les M.TPE.PE. Pour celles-ci, les emplois sont nombreux dans l'informatique ; plus généralement les M.TPE.PE sont très présentes dans les secteurs innovants du tertiaire, tandis que les ME.ETI sont mieux représentées dans ceux de l'industrie.

Dans les secteurs innovants, l'effectif salarié de l'ensemble des entreprises régionales présentes en 2004 et en 2011 progresse de 7 %, mais de seulement 2 % pour les M.TPE.PE.

Spécificités des emplois des M.TPE.PE

Les ouvriers sont très présents dans les M.TPE.PE. Par ailleurs, les employés sont surreprésentés dans les microentreprises par rapport aux entreprises des autres catégories (40 % des emplois contre 33 %), en raison de l'importance des activités de commerce.

Le salaire horaire moyen croît avec la taille de l'entreprise. Cette progression dans l'échelle des salaires est particulièrement marquée pour les artisans-commerçants-chefs d'entreprise, mais également pour les cadres et professions intellectuelles supérieures. En revanche, le salaire horaire moyen des employés et des ouvriers fait apparaître peu de différences entre catégories d'entreprise.

La part des emplois de conception-recherche augmente également avec la taille de l'entreprise ; elle est quatre fois plus importante dans les ME.ETI que dans les microentreprises.

Les établissements de moins de 10 salariés ont signé 3 150 contrats de professionnalisation, dont un tiers dans la spécialité de formation "échanges et gestion" et 12 % dans la spécialité "génie civil, construction et bois".

LE CONTEXTE ET LA MÉTHODE

En application de la loi de modernisation de l'économie votée en 2008, l'Insee a défini quatre nouvelles catégories d'entreprise : microentreprise, petite et moyenne entreprise (PME), entreprise de taille intermédiaire (ETI), grande entreprise (GE), permettant de rapprocher les statistiques d'entreprises de la réalité économique. La nouvelle définition de l'entreprise dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique, qui permet de constituer des entreprises bénéficiant d'une réelle autonomie de décision (*définitions*).

Ainsi, il peut y avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et une autre dédiée à leur commercialisation. Ces deux unités légales (entreprises au sens juridique), filiales d'un même groupe, doivent être réunies pour constituer une entreprise au sens économique du terme.

À partir de cette nouvelle définition, six catégories d'entreprise ont été définies.

Les microentreprises emploient moins de 10 salariés en équivalent temps plein en France, les très petites entreprises (TPE), de 10 à 19 salariés et les petites entreprises (PE), de 20 à 49 salariés. Les entreprises de ces trois catégories composent le cœur de l'étude, elles seront dénommées M.TPE.PE par la suite.

Les moyennes entreprises (ME), de 50 à 249 salariés, les entreprises de taille intermédiaire (ETI), de 250 à 4 999 salariés et les grandes entreprises (GE), de 5 000 salariés ou plus, complètent le champ économique.

Toutefois, ces six catégories dépendent également du chiffre d'affaires et du bilan de l'entreprise (*définitions*).

Dans un premier temps, l'analyse porte sur l'ensemble des entreprises implantées en Aquitaine, c'est-à-dire les entreprises qui ont au moins un établissement en Aquitaine.

Dans un deuxième temps, l'analyse économique et financière des M.TPE.PE se concentre sur les entreprises

régionales, c'est-à-dire celles ayant au moins la moitié de leur effectif salarié dans la région.

Les entreprises sont classées selon leur présence dans la région : monorégionale (100 % des salariés travaillent dans la région), quasi monorégionale (de 80 % à moins de 100 %), majoritairement régionale (de 50 % à moins de 80 %) ou multirégionale (moins de 50 %). La localisation du centre de décision n'intervient pas comme critère dans cette typologie, seule la situation géographique des effectifs salariés est prise en compte.

Ensuite, les caractéristiques des emplois des M.TPE.PE régionales sont analysées.

Enfin, quelques indicateurs sociaux sont étudiés au niveau des établissements.

Les limites de cette étude :

- certaines thématiques n'ont pas pu être étudiées par manque de données par catégorie d'entreprise pour l'Aquitaine : formation professionnelle, approche environnementale, attribution des marchés suite à un appel d'offres, politiques de ressources humaines...
- la plupart des données ne sont disponibles que de 2009 à 2011. Cet horizon est court pour pouvoir analyser l'évolution des entreprises (changement de catégorie, évolution de la situation financière, notamment la politique d'investissement, l'endettement), surtout en présence d'une crise, qui n'impacte pas les activités et les entreprises de la même façon. L'analyse des performances et des vulnérabilités des M.TPE.PE est donc partielle.
- l'emploi étudié correspond aux seuls effectifs salariés. En effet, l'analyse des emplois non salariés par catégorie d'entreprise n'a pas été possible car il nécessite le croisement de données et l'accès aux données par entreprise sur les non-salariés. L'emploi non salarié est non négligeable, notamment en raison du grand nombre de microentreprises sans salarié.

UNE PLACE IMPORTANTE DES M.TPE.PE IMPLANTÉES EN AQUITAINE

Près de 180 000 entreprises sont implantées en Aquitaine. La quasi-totalité d'entre elles sont régionales. Ces dernières emploient 58 % des effectifs salariés. Les microentreprises constituent l'essentiel des entreprises implantées en Aquitaine (94 %). Bien que deux sur trois n'emploient aucun salarié, elles sont, après les grandes entreprises, celles qui occupent le plus de salariés. Les M.TPE.PE implantées en Aquitaine représentent 98 % de l'ensemble des entreprises et 40 % des effectifs salariés. Dans leur ensemble, les entreprises non monorégionales sont moins d'un tiers à avoir leur centre de décision dans la région. Cette proportion est plus importante pour les M.TPE.PE. Plus de 90 % de leur effectif salarié est localisé dans des entreprises indépendantes contre seulement 8 % pour les ME.ETI.GE.

Les M.TPE.PE concentrent les deux tiers des emplois de la construction et leur poids est également important dans la restauration et les services. À l'inverse, elles sont moins présentes dans l'industrie.

Un grand nombre d'auto-entreprises ont été créées depuis 2009, notamment dans le secteur commerce-transports-hébergement-restauration.

En 2011, les entreprises de la région ont bénéficié de 1,08 % du montant de crédit d'impôt recherche (CIR) distribué en France.

En 2011, 179 834 entreprises du secteur marchand hors agriculture ont au moins un établissement implanté en Aquitaine. Leurs 218 581 établissements régionaux emploient 608 682 salariés en équivalent temps plein (ETP) (*figure 2*).

2 La Gironde concentre la moitié des effectifs salariés de la région

Répartition des établissements, des salariés et de la population par département en Aquitaine en 2011

Département	Établissements	Salariés	Population
Dordogne	12	10	13
Gironde	46	49	45
Landes	12	11	12
Lot-et-Garonne	9	9	10
Pyrénées-Atlantiques	21	21	20
Aquitaine	100	100	100
Aquitaine (nombre)	218 581	608 682	3 254 233

Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011, Recensement de la population 2011

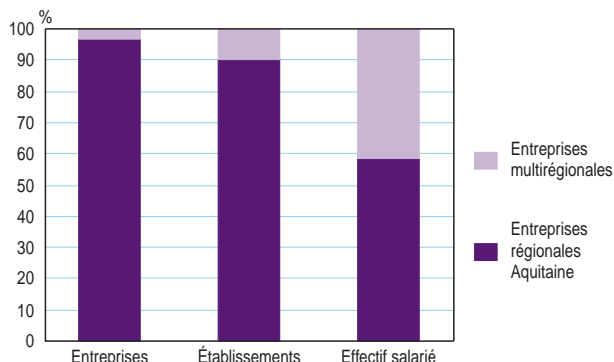
Ces établissements sont inégalement répartis sur le territoire régional. La Gironde concentre à elle seule 46 % des établissements et la moitié des salariés, les Pyrénées-Atlantiques 21 % des établissements et des effectifs.

Des entreprises essentiellement régionales

Les entreprises présentes en Aquitaine sont fortement implantées dans la région (*figure 3*). En effet, près de 97 % des entreprises sont dites régionales (*définitions*), c'est-à-dire qu'elles ont au moins la moitié de leur effectif total dans la région (*figure 4*). Les entreprises régionales emploient 58 % des salariés du secteur marchand hors agriculture et sont essentiellement des monorégionales. Les entreprises multirégionales concentrent près de 42 % des emplois salariés de la région.

3 Les entreprises régionales regroupent 58 % des emplois salariés

Répartition des entreprises en Aquitaine selon la régionalité en 2011



Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

4 Les entreprises monorégionales prédominent

Entreprises implantées en Aquitaine par type de régionalité en 2011

Régionalité de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements dans la région	Effectif salarié dans la région	Effectif salarié en France
Monorégionale	172 140	191 065	289 019	289 019
Quasi monorégionale	1 206	3 653	36 093	39 240
Majoritairement régionale	611	2 384	30 217	44 418
Multirégionale	5 877	21 479	253 353	5 368 726
Total	179 834	218 581	608 682	5 741 403

Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Une prédominance des microentreprises

Près de 94 % des entreprises implantées en Aquitaine sont des microentreprises, 3 % sont des TPE et 1 % des PE (figure 5). L'ensemble des M.TPE.PE représente donc 98 % des entreprises localisées en Aquitaine. Les entreprises de 50 salariés ou plus (ME.ETI.GE) sont très peu présentes (2 %). Sur les 243 grandes entreprises implantées en France en 2011, 213 possèdent au moins un établissement dans la région Aquitaine, mais aucune n'est régionale.

5 Les ME.ETI.GE sont majoritairement multirégionales

Nombre d'entreprises implantées en Aquitaine par type de régionalité et catégorie en 2011

Catégorie de l'entreprise	Type de régionalité				Total	
	Mono-régionale	Quasi monorégionale	Majoritairement régionale	Multirégionale	Nombre	Part (%)
Microentreprise	166 063	691	235	2 439	169 428	94,2
TPE	3 966	170	113	398	4 647	2,6
PE	1 530	169	90	484	2 273	1,3
<i>Périmètre de l'étude</i>	<i>171 559</i>	<i>1 030</i>	<i>438</i>	<i>3 321</i>	<i>176 348</i>	<i>98,1</i>
ME	526	131	114	1 031	1 802	1,0
ETI	55	45	59	1 312	1 471	0,8
GE	0	0	0	213	213	0,1
Total	172 140	1 206	611	5 877	179 834	100,0

TPE : très petite entreprise, PE : petite entreprise, ME : moyenne entreprise, ETI : entreprise de taille intermédiaire, GE : grande entreprise

Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

La structure des catégories d'entreprises est semblable à celle de la France de province (France métropolitaine hors Île-de-France) avec toutefois une légère surreprésentation en Aquitaine des établissements dépendant de microentreprises, au détriment des grandes entreprises (figure 6).

En Aquitaine, l'économie présentielle liée au développement de l'artisanat, des commerces, ainsi que des services aux particuliers, entraîne une part plus importante de microentreprises au détriment de structures plus grandes.

6 Une structure des catégories d'entreprise en Aquitaine comparable à celle de la province

Répartition par catégorie en 2011 des entreprises et des établissements implantés en Aquitaine

Catégorie	Entreprises		Établissements	
	Aquitaine	France de province	Aquitaine	France de province
Microentreprise	94	95	85	83
TPE	3	3	3	3
PE	1	1	2	2
ME	1	1	2	3
ETI	1	0	4	4
GE	0	0	4	5
Total	100	100	100	100

TPE : très petite entreprise, PE : petite entreprise, ME : moyenne entreprise, ETI : entreprise de taille intermédiaire, GE : grande entreprise

Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Les M.TPE.PE emploient 40 % des effectifs salariés

Près de 608 700 salariés en équivalent temps plein (ETP) sont employés dans un établissement du secteur marchand hors agriculture en Aquitaine en 2011. Près de la moitié d'entre eux travaillent au sein d'une ETI ou d'une GE et 40 % dans une petite structure de moins de 50 salariés (M.TPE.PE). Les autres (12 %) appartiennent à des ME (figure 7).

Les deux tiers des microentreprises n'emploient aucun salarié. Le tiers restant, soit 57 600 entreprises, emploie 22,6 % des salariés des établissements aquitains.

7 22,6 % des emplois dans les microentreprises

Effectif salarié des entreprises implantées en Aquitaine par type de régionalité et catégorie en 2011

Catégorie de l'entreprise	Type de régionalité				Total	
	Mono-régionale	Quasi monorégionale	Majoritairement régionale	Multirégionale	Nombre	Part (%)
Microentreprise	134 608	1 910	600	653	137 771	22,6
TPE	48 262	2 030	988	797	52 077	8,6
PE	45 407	4 942	1 821	2 226	54 396	8,9
<i>Périmètre de l'étude</i>	<i>228 277</i>	<i>8 882</i>	<i>3 409</i>	<i>3 676</i>	<i>244 244</i>	<i>40,1</i>
ME	41 852	11 415	6 809	11 154	71 230	11,7
ETI	18 891	15 796	19 999	75 304	129 990	21,4
GE	0	0	0	163 218	163 218	26,8
Total	289 020	36 093	30 217	253 352	608 682	100,0

TPE : très petite entreprise, PE : petite entreprise, ME : moyenne entreprise, ETI : entreprise de taille intermédiaire, GE : grande entreprise

Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

L'implantation des grandes entreprises est plus marquée en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques. En effet, un salarié sur trois en Gironde et un peu plus d'un sur quatre dans les Pyrénées-Atlantiques travaillent dans une grande entreprise. Les ETI concentrent le quart des emplois salariés hors agriculture et administration dans les Landes et le Lot-et-Garonne (figure 8). Trois salariés sur dix travaillent dans une microentreprise en Dordogne.

8 Un poids plus important des GE en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques

Répartition par catégorie d'entreprise des salariés des départements aquitains, de l'Aquitaine et de la France de province en 2011

Unité : %

Territoire	Micro-entreprise	TPE	PE	ME	ETI	GE	Total
Dordogne	28,8	9,7	10,5	12,0	20,4	18,5	100,0
Gironde	19,7	7,9	7,9	10,7	21,4	32,4	100,0
Landes	25,5	9,0	8,9	15,0	26,1	15,5	100,0
Lot-et-Garonne	25,3	9,5	10,9	13,5	24,0	16,9	100,0
Pyrénées-Atlantiques	23,8	8,9	9,8	11,4	18,3	27,8	100,0
Aquitaine	22,6	8,6	8,9	11,7	21,4	26,8	100,0
France de province	20,2	7,9	8,7	12,4	22,8	28,0	100,0

TPE : très petite entreprise, PE : petite entreprise, ME : moyenne entreprise, ETI : entreprise de taille intermédiaire, GE : grande entreprise

Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Des entreprises non monorégionales liées avec l'Île-de-France et Midi-Pyrénées

La majeure partie des entreprises implantées en Aquitaine y ont leur centre de décision puisque la plupart sont monorégionales. En revanche, pour les non monorégionales, 30 % ont leur centre de décision en Aquitaine, 20 % en Île-de-France, 11 % en Midi-Pyrénées et 11 % à l'étranger (figure 9).

9 Moins d'un tiers des entreprises multirégionales ont leur centre de décision dans la région

Localisation du centre de décision des entreprises multirégionales de l'Aquitaine et de quelques régions proches en 2011

Unité : %

Région d'implantation	Localisation du centre de décision							Total	
	Aquit.	Midi-Pyr.	Poitou-Chtes	Limousin	Pays de la Loire	Île-de-France	Autres rég.		Étranger
Aquitaine	30	11	4	2	3	20	19	11	100
Midi-Pyrénées	11	32	1	2	2	19	23	10	100
Poitou-Charentes	8	2	30	3	11	18	20	8	100
Limousin	7	7	5	30	2	17	22	10	100
Pays de la Loire	2	1	5	n.s.	32	20	30	10	100

n.s. : non significatif

Champ : entreprises multirégionales du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

L'Aquitaine héberge aussi les centres de décision d'entreprises ayant des établissements dans d'autres régions. Ainsi elle abrite le centre de décision de 11 % des entreprises implantées en Midi-Pyrénées ou encore 8 % des entreprises de Poitou-Charentes.

Parmi les entreprises d'Aquitaine non monorégionales, le centre de décision des M.TPE.PE est fréquemment dans la région. Toutefois, une TPE aquitaine sur six a son centre de décision en Île-de-France ou en Midi-Pyrénées, de même pour une PE aquitaine sur six (figure 10).

Dans les catégories d'entreprise qui comptent davantage de salariés, les centres de décision sont concentrés en Île-de-France ou à l'étranger. Ainsi, 25 % des moyennes entreprises, 28 % des entreprises de taille intermédiaire et la moitié des grandes entreprises sont contrôlées depuis l'Île-de-France. Seulement deux grandes entreprises (5 000 salariés ou plus) ont leur centre de décision en Aquitaine : Euralis dans l'industrie agroalimentaire et Fayat dans la construction. Pour un tiers des ETI et des GE, le centre de décision est situé à l'étranger.

10 Des liens forts avec l'Île-de-France et Midi-Pyrénées

Localisation du centre de décision des entreprises non monorégionales implantées en Aquitaine par catégorie en 2011

Unité : %

Catégorie de l'entreprise	Localisation du centre de décision								Total
	Aquit.	Île-de-France	Midi-Pyr.	Poitou-Chtes	Rhône-Alpes	Paca	Autres rég.	Étranger	
Microentreprise	43	16	13	6	3	4	14	1	100
TPE	40	16	16	5	3	2	14	4	100
PE	32	16	16	4	4	5	17	6	100
ME	19	25	8	3	6	4	20	15	100
ETI	10	28	4	2	6	3	14	33	100
GE	1	50	1	1	2	2	9	34	100
Ensemble	30	20	11	4	4	3	17	11	100

Paca : Provence - Alpes - Côte d'Azur

TPE : très petite entreprise, PE : petite entreprise, ME : moyenne entreprise, ETI : entreprise de taille intermédiaire, GE : grande entreprise

Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Parmi les entreprises non monorégionales, 54 % des effectifs des microentreprises dépendent d'un centre de décision aquitain, contre 61 % pour les TPE et les PE. Environ 12 % des effectifs des M.TPE.PE dans leur ensemble dépendent d'un centre de décision localisé en Midi-Pyrénées et 10 % en Île-de-France.

M.TPE.PE : 9 emplois sur 10 dans des unités légales indépendantes

Dans l'ensemble des M.TPE.PE, 98 % des établissements sont contrôlés par une entreprise indépendante française, du fait du poids des microentreprises. Ces établissements emploient 90 % des salariés des M.TPE.PE.

Les groupes, qu'ils soient français ou étrangers, contrôlent 21 % des établissements et 12 % des effectifs dans les TPE et 43 % des établissements et 28 % des effectifs dans les PE.

Pour les catégories ME.ETI.GE, 95 % des établissements et 92 % des salariés dépendent d'un groupe, principalement contrôlé en France (figure 11).

11 Seulement 10 % des effectifs des M.TPE.PE dépendent d'un groupe

Répartition par origine de l'entreprise des salariés et des établissements des M.TPE.PE et ME.ETI.GE en Aquitaine en 2011

Origine	M.TPE.PE		ME.ETI.GE	
	Salariés	Établissements	Salariés	Établissements
Entreprises sous contrôle d'un groupe étranger	0,5	0,1	13,5	12,3
Groupes français et au moins une filiale de nationalité étrangère	0,1	0,0	52,5	50,8
Groupes français et toutes les filiales françaises	9,1	2,2	25,8	32,1
Unités légales indépendantes de nationalité française	90,3	97,7	8,0	4,8
Unités légales indépendantes de nationalité étrangère	n.s.	n.s.	0,2	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

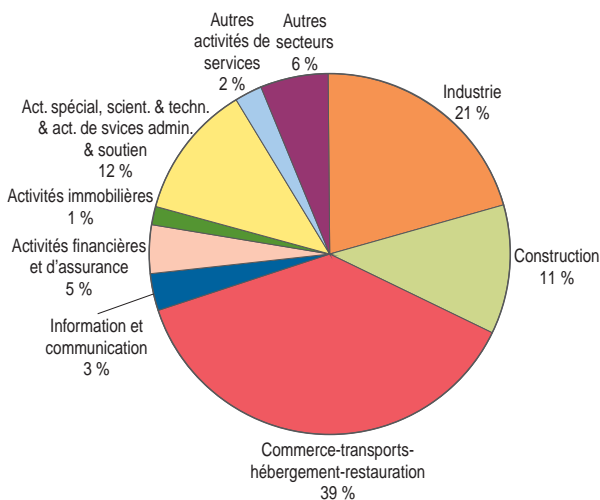
M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise
 ME.ETI.GE : moyenne entreprise, entreprise de taille intermédiaire et grande entreprise
 n.s. : non significatif
 Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région
 Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Quatre emplois sur dix dans le commerce

Le premier secteur marchand employeur hors agriculture est celui du commerce-transports-hébergement-restauration. Ce secteur emploie près de quatre salariés sur dix en Aquitaine (figure 12).

12 21 % des emplois de l'Aquitaine dans l'industrie

Répartition par secteur d'activité de l'effectif salarié en Aquitaine en 2011

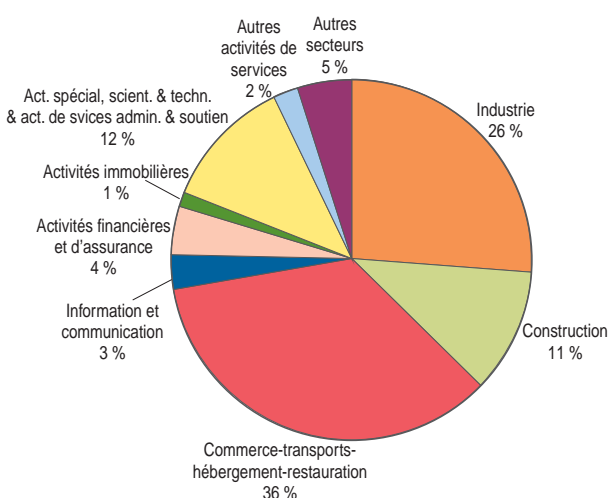


Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région
 Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

L'emploi dans l'industrie est moins présent dans la région que dans les autres régions en France de province (figure 13) : il représente environ un salarié sur cinq en Aquitaine, contre un sur quatre en France de province.

13 26 % des emplois de la France de province dans l'industrie

Répartition par secteur d'activité de l'effectif salarié en France de province en 2011

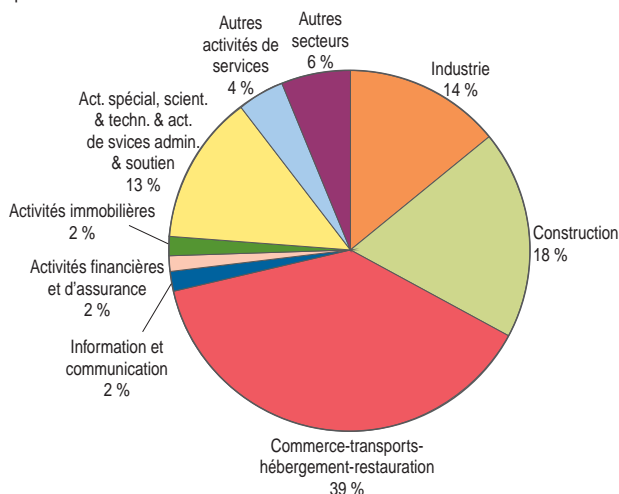


Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement en France de province
 Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Par rapport à l'ensemble des entreprises d'Aquitaine, les M.TPE.PE se retrouvent davantage dans la construction (18 % de leur effectif) et moins dans l'industrie (14 %) (figure 14).

14 Les emplois industriels, moins représentés dans les M.TPE.PE que dans l'ensemble des entreprises

Répartition par secteur d'activité de l'effectif salarié des M.TPE.PE en Aquitaine en 2011



M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise
 Champ : M.TPE.PE du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région
 Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Les M.TPE.PE sont particulièrement présentes dans la construction (deux emplois sur trois de ce secteur), la restauration (73 %) et les autres activités de services (72 %), notamment les services à la personne (figure 15).

15 Un poids prédominant des M.TPE.PE dans le secteur de la construction

Effectif salarié des entreprises selon la catégorie et le secteur d'activité en Aquitaine en 2011

Secteur d'activité	Salariés toutes catégories d'entreprise	Effectif salarié des M.TPE.PE				Part (%)				Part des M.TPE.PE dans le secteur (%)
		Micro-entreprises	TPE	PE	Total	Micro-entreprises	TPE	PE	Total	
Industrie	127 346	15 225	9 150	10 533	34 908	44	26	30	100	27
<i>dont</i>										
Industries alimentaires	25 048	5 961	2 413	2 478	10 852	55	22	23	100	43
<i>Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie</i>	8 075	981	874	990	2 845	34	31	35	100	35
<i>Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements</i>	9 716	1 401	1 331	1 813	4 545	31	29	40	100	47
<i>Réparation et installation de machines et d'équipements</i>	6 477	1 648	766	725	3 139	53	24	23	100	48
Construction	68 014	28 223	8 945	7 917	45 085	62	20	18	100	66
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	229 830	54 959	20 625	19 037	94 621	58	22	20	100	41
<i>dont</i>										
<i>Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles</i>	83 856	7 150	4 665	4 301	16 116	44	29	27	100	19
<i>Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles</i>	75 668	20 303	5 971	5 638	31 912	63	19	18	100	42
<i>Hébergement</i>	12 196	3 845	1 790	990	6 625	58	27	15	100	54
<i>Restauration</i>	26 367	13 082	3 367	2 724	19 173	68	18	14	100	73
Information et communication	19 698	2 073	923	1 238	4 234	49	22	29	100	21
<i>dont</i>										
<i>Programmation, conseil et autres activités informatiques</i>	8 134	1 063	431	750	2 244	48	19	33	100	28
Activités financières et d'assurance	27 683	2 472	705	559	3 736	66	19	15	100	13
Activités immobilières	9 020	3 224	455	211	3 890	83	12	5	100	43
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	74 697	17 259	7 163	8 030	32 452	53	22	25	100	43
<i>dont</i>										
<i>Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques</i>	12 592	4 003	1 556	1 338	6 897	58	23	19	100	55
Autres activités de services	14 677	7 842	1 265	1 451	10 558	74	12	14	100	72
Autres secteurs	37 717	6 494	2 846	5 420	14 760	44	19	37	100	39
Tous secteurs	608 682	137 771	52 077	54 396	244 244	57	21	22	100	40

M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise

Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture ayant au moins un établissement dans la région

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Zoom sur les auto-entreprises

Mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) en août 2008, le régime d'auto-entrepreneur est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009. Entre 2009 et 2011, 55 100 entreprises ont été créées en Aquitaine sous le régime de l'auto-entreprise, dont près de la moitié en Gironde et un peu moins d'un tiers dans les Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne.

Le secteur commerce-transport-hébergement-restauration et les activités de soutien aux entreprises concentrent plus de 45 % de l'activité de ces auto-entreprises à leur création, notamment dans le commerce de détail et les activités spécialisées de design (création de modèles textiles, de bijoux, décoration d'intérieur, design industriel...) (figure 16).

Le taux de survie de ces auto-entreprises diminue cependant nettement au fil des ans : 54 % des auto-entreprises créées en 2010 sont encore présentes en 2011 (soit sous le régime d'auto-entreprise, soit sous le régime classique d'entreprise) contre seulement 17 % de celles créées en 2009.

Parmi les auto-entreprises créées entre 2009 et 2011, aucune n'est devenue une TPE ou une PE en 2011.

16 Les auto-entreprises créées majoritairement dans les services

Répartition des auto-entreprises par secteur d'activité à leur création en Aquitaine de 2009 à 2011

Secteur d'activité	Part*
Industrie	5,1
Construction	17,1
Commerce-transport-hébergement-restauration	24,3
Information et communication	4,5
Activités financières et d'assurance	0,4
Activités immobilières	0,7
Activités du soutien aux entreprises	21,1
Enseignement, santé humaine et action sociale	9,4
Autres activités de services	17,4
Total	100,0

* La répartition est réalisée sur le cumul des auto-entreprises créées de 2009 à 2011

Source : Insee, Sirene 2009 à 2011

Le crédit d'impôt recherche

En Aquitaine, les entreprises de moins de 50 salariés bénéficient davantage du crédit d'impôt recherche (CIR) que leurs homologues en France (figure 17). En effet, elles reçoivent 50 % du CIR versé dans la région, contre 18 % en moyenne en France. Cet écart s'explique notamment par la moindre présence de sièges d'entreprises de 250 salariés ou plus en Aquitaine.

17 En Aquitaine, le CIR profite deux fois moins aux entreprises de grande taille qu'en France

Données sur le crédit d'impôt recherche par taille d'entreprise, en Aquitaine et en France en 2011

Taille de l'entreprise	Aquitaine			France		
	Nombre de déclarants	Nombre de bénéficiaires	CIR (millions d'euros)	Part du CIR (%)	Nombre de bénéficiaires	Part du CIR (%)
1 à 9 salariés	229	223	9,4	17	5 415	6
10 à 49 salariés	213	174	18,4	33	5 181	12
50 à 99 salariés	82	51	4,9	9	2 568	13
100 à 249 salariés	60	31	5,6	10		
250 salariés ou plus	74	36	17,8	32	1 372	68
Non renseignée	13	6	0	0	346	1
Total	671	521	56,0	100	14 882	100

CIR : crédit d'impôt recherche

Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Base Gecir mai 2013

Extrait de "Le crédit d'impôt recherche en 2011"

Environ 1 % du CIR est perçu en Aquitaine (figure 18), loin derrière l'Île-de-France, qui concentre beaucoup de sièges.

18 Aquitaine : 1,40 % des dépenses déclarées au CIR et 1,08 % du CIR

Distribution régionale des déclarants, bénéficiaires, dépenses déclarées et du CIR en 2011

Régions ayant déposé au moins une déclaration CIR	Nombre de déclarants	Nombre de bénéficiaires	Part du nombre de bénéficiaires (%)	Part dans les dépenses déclarées au CIR (%)	Part dans le total du CIR (%)
Île-de-France	6 710	5 262	35,36	60,83	66,14
Rhône-Alpes	2 818	2 110	14,18	10,43	8,90
Provence - Alpes - Côte d'Azur	1 168	965	6,48	5,04	5,24
Midi-Pyrénées	826	641	4,31	4,97	3,97
Pays de la Loire	1 219	833	5,60	1,93	1,73
Lorraine	392	297	2,00	1,88	0,79
Bretagne	856	614	4,13	1,83	1,86
Alsace	541	405	2,72	1,64	1,43
Nord - Pas-de-Calais	796	552	3,71	1,61	1,47
Centre	477	339	2,28	1,53	0,98
Aquitaine	671	521	3,50	1,40	1,08
Auvergne	327	233	1,57	1,18	1,14
Languedoc-Roussillon	491	426	2,86	0,98	0,88
Picardie	317	214	1,44	0,92	0,84
Haute-Normandie	307	209	1,40	0,88	0,45
Bourgogne	385	281	1,89	0,66	0,47
Poitou-Charentes	314	218	1,46	0,54	0,92
Franche-Comté	328	228	1,53	0,50	0,52
Champagne-Ardenne	245	161	1,08	0,48	0,47
Basse-Normandie	250	188	1,26	0,47	0,45
Limousin	165	116	0,78	0,21	0,19
La Réunion	52	42	0,28	0,04	0,06
Corse	16	15	0,10	0,01	0,01
Guadeloupe	6	5	0,03	0,01	0,01
Guyane	6	4	0,03	0,005	0,005
Martinique	3	3	0,02	0,003	0,003
Total	19 686	14 882	100,00	100,00	100,00

CIR : crédit d'impôt recherche

Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Base Gecir mai 2013

Extrait de "Le crédit d'impôt recherche en 2011"

L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DES M.TPE.PE RÉGIONALES ET LEUR ÉVOLUTION RÉCENTE

Les M.TPE.PE régionales emploient deux tiers des effectifs salariés aquitains

Les M.TPE.PE régionales emploient 65 % de l'effectif salarié des entreprises régionales. Deux tiers des microentreprises n'emploient aucun salarié ; les autres ont en moyenne deux salariés. Le commerce et la construction sont les plus gros pourvoyeurs d'emploi, respectivement quatre emplois des M.TPE.PE sur dix et deux sur dix. Toutes catégories d'entreprise confondues, les secteurs innovants concentrent 8 650 emplois, dont 4 800 dans les M.TPE.PE. Ces dernières sont très présentes dans les secteurs innovants du tertiaire, surtout liés à l'informatique, tandis que les ME.ETI sont mieux représentées dans ceux de l'industrie. L'évolution de l'emploi de 2004 à 2011 est faible dans les M.TPE.PE des secteurs innovants (+ 2 %).

Parmi les 179 834 entreprises implantées en Aquitaine, près de 171 000 entreprises (hors activités financières) sont dites régionales (*définitions*), c'est-à-dire qu'elles sont mono, quasi mono ou majoritairement régionales (*figure 19*). La quasi-totalité de ces entreprises (98 %) sont des micro, très petites ou petites entreprises (M.TPE.PE) et ont donc moins de 50 salariés.

Les entreprises régionales emploient au total 368 000 salariés en ETP (équivalent temps plein) : 351 000 en Aquitaine et 17 000 dans les autres régions. Toutes catégories confondues, 64 % des entreprises régionales n'emploient

Avertissement : dans cette partie, l'analyse se concentre sur les entreprises régionales. Cette notion regroupe les entreprises mono, quasi mono et majoritairement régionales, c'est-à-dire celles ayant au moins la moitié de leur effectif salarié dans la région.

aucun salarié et 44 % de celles qui emploient ont au plus un salarié.

19 Une majorité de microentreprises

Nombre d'entreprises régionales en Aquitaine et effectif salarié total par catégorie en 2011

Catégorie d'entreprise	Entreprises régionales	
	Nombre	Effectif salarié total*
Microentreprises	164 351	135 344
TPE	4 216	51 498
PE	1 784	53 270
ME	764	63 885
ETI	157	64 048
GE	0	0
Total	171 272	368 044

TPE : très petite entreprise, PE : petite entreprise, ME : moyenne entreprise, ETI : entreprise de taille intermédiaire, GE : grande entreprise

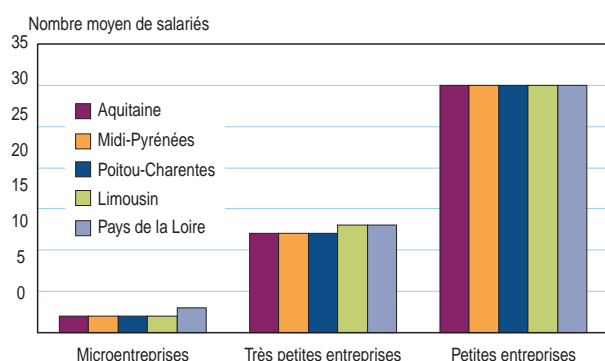
* L'effectif salarié total de l'entreprise comprend les emplois salariés des établissements localisés en Aquitaine et ceux des établissements situés dans le reste de la France.

Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand hors agriculture et activités financières et d'assurance

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

20 Un effectif moyen par catégorie similaire dans les régions

Effectif moyen des M.TPE.PE régionales de différentes régions selon la catégorie en 2011



Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand hors agriculture

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Les M.TPE.PE de la région emploient au total 240 000 salariés en ETP, soit les deux tiers de l'effectif aquitain. Deux tiers des microentreprises n'emploient aucun salarié. Les microentreprises employeuses (56 000 entreprises) ont un effectif moyen de deux salariés, sauf dans l'industrie où il est plus important avec 4 salariés en moyenne.

Les TPE (10 à 19 salariés) ont un effectif moyen de 12 salariés. C'est un peu plus pour les services informatiques et les activités liées à l'hébergement médico-social et l'action sociale avec 14 salariés, et dans les industries extractives et la fabrication d'équipements électriques avec 15 salariés en moyenne.

Les PE emploient 30 salariés en moyenne. Dans la fabrication de produits en caoutchouc et matières plastiques et dans la métallurgie, l'effectif moyen est légèrement plus élevé avec 32 salariés.

L'effectif moyen dans les M.TPE.PE aquitaines est similaire à celui des autres régions de comparaison (figure 20).

Les M.TPE.PE sont particulièrement représentées dans le commerce-transport-hébergement-restauration et la construction

Outre le commerce-transport-hébergement-restauration, qui concentre quatre emplois des M.TPE.PE sur dix, la construction représente près de 20 % des emplois des entreprises de moins de 50 salariés (figure 21). Les ME.ETI sont spécialisées dans l'industrie et moins présentes dans la construction.

Dans les entreprises régionales, deux salariés sur trois travaillent dans une M.TPE.PE (figure 22). Ces dernières sont très présentes dans les activités des services aux personnes et aux entreprises, de la construction et de l'hébergement-restauration. En revanche, elles représentent moins d'un salarié sur deux dans l'industrie. Les microentreprises se distinguent dans les autres activités de services et les activités immobilières. Les TPE sont présentes dans tous les secteurs, mais sont surreprésentées dans l'industrie et le commerce de gros. Enfin, les PE sont mieux représentées dans l'industrie et l'information-communication.

22 Les M.TPE.PE régionales sont très présentes dans le tertiaire et la construction

Effectif salarié des entreprises régionales selon la catégorie et le secteur d'activité en Aquitaine en 2011

Secteur d'activité	Salariés toutes catégories	Effectif salarié des M.TPE.PE	Part (%)			Part des M.TPE.PE dans le secteur (%)	
			Microentreprises	TPE	PE		
Industrie	78 883	35 009	44	26	30	100	44
dont							
Industries alimentaires	21 325	11 275	54	22	24	100	53
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	6 726	2 772	36	30	34	100	41
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	7 892	4 613	30	29	41	100	58
Réparation et installation de machines et d'équipements	3 982	3 050	54	24	22	100	77
Construction	54 849	45 776	62	20	18	100	83
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	140 114	94 159	58	22	20	100	67
dont							
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	28 943	16 623	45	29	26	100	57
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	46 673	31 009	65	18	17	100	66
Hébergement	9 428	6 571	58	27	15	100	70
Restauration	22 093	19 141	68	18	14	100	87
Information et communication	5 522	4 216	49	22	29	100	76
dont							
Programmation, conseil et autres activités informatiques	2 519	2 061	51	19	30	100	82
Activités immobilières	7 728	3 941	80	14	6	100	51
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	41 446	32 240	54	22	24	100	78
dont							
Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	7 719	6 827	59	23	18	100	88
Autres activités de services	12 032	10 899	74	13	13	100	91
Autres secteurs	27 471	13 874	43	19	38	100	51
Tous secteurs	368 045	240 114	57	21	22	100	65

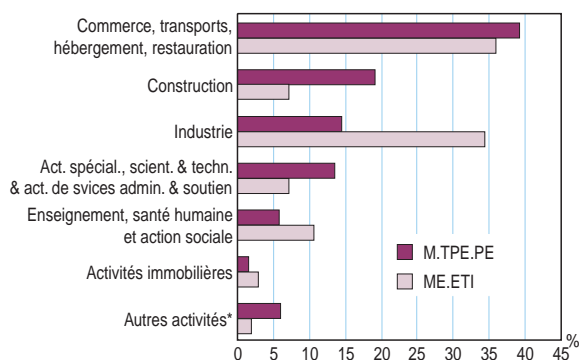
M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise

Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand hors agriculture et activités financières et d'assurance

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

21 Une présence moindre des M.TPE.PE dans l'industrie

Répartition par secteur d'activité de l'effectif salarié total des M.TPE.PE et des ME.ETI en Aquitaine en 2011



* Les autres activités comprennent l'information et la communication ainsi que les activités récréatives et de loisirs, les arts et spectacles...

M : microentreprise, TPE : très petite entreprise, PE : petite entreprise, ME : moyenne entreprise, ETI : entreprise de taille intermédiaire

Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand hors agriculture et activités financières et d'assurance

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

4 800 emplois dans les M.TPE.PE des secteurs innovants

Les secteurs innovants regroupent des activités liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), aux produits pharmaceutiques, aux biotechnologies et aux nouveaux matériaux (*définitions*). Ces activités sont importantes à deux titres : d'une part, elles créent des emplois et d'autre part, elles entraînent un effet de levier sur le reste de l'économie.

En 2011, en Aquitaine, les secteurs innovants concentrent 8 650 emplois, dont plus d'un sur deux dans les M.TPE.PE (*figure 23*). Ils couvrent 2,4 % de l'emploi total des entreprises régionales, part équivalente à celle de la France de province.

23 Une présence des M.TPE.PE importante dans les activités innovantes du tertiaire, mais faible dans l'industrie

Effectif salarié des entreprises régionales selon la catégorie et le secteur des activités innovantes en Aquitaine en 2011

Secteur d'activité	Salariés toutes catégories	Microentreprises, TPE et PE		Part des M.TPE.PE dans le secteur (%)
		Effectif salarié	Part (%)	
Industrie chimique	1 260	160	3	13
Industrie pharmaceutique	1 010	30	1	3
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1 180	340	7	29
Fabrication d'équipements électriques	20	20	0	100
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	740	680	14	92
Édition	740	510	11	69
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale	420	420	9	100
Programmation et diffusion	40	40	1	100
Télécommunications	210	210	4	100
Programmation, conseil et autres activités informatiques	2 390	2 020	42	85
<i>dont</i>				
<i>Programmation informatique</i>	920	850	18	92
<i>Conseil en systèmes et logiciels informatiques</i>	1 260	960	20	76
Services d'information	640	370	8	58
Total	8 650	4 800	100	55

M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise

Note de lecture : l'effectif salarié des M.TPE.PE dans l'édition s'élève à 510, soit 11 % des emplois des M.TPE.PE dans les secteurs innovants. On comptabilise 740 emplois dans l'ensemble des entreprises. Cela signifie que 69 % des emplois de ce secteur sont dans les M.TPE.PE.

Note : les secteurs mentionnés dans ce tableau comprennent seulement une partie des activités, celles qui sont innovantes.

Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) des secteurs des activités innovantes

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Dans les M.TPE.PE, plus de la moitié des emplois des secteurs innovants sont dans l'informatique, tant dans la programmation et le conseil informatique que dans l'édition de logiciels ou le commerce de matériel informatique.

Les secteurs innovants progressent peu en matière d'emplois : + 2 % pour les M.TPE.PE de 2004 qui existent toujours en 2011. Certains secteurs sont même en perte de

24 Une stagnation de l'emploi dans les M.TPE.PE des secteurs innovants

Évolution de l'effectif salarié entre 2004 et 2011 dans les entreprises des secteurs innovants en Aquitaine et France de province

Secteur d'activité	Ensemble des M.TPE.PE 2011/2004 (%)		
	entreprises Aquitaine 2011/2004 (%)	Aquitaine	France de province
Industrie chimique	-26	-6	-25
Industrie pharmaceutique	31	n.s.	13
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	25	-3	-13
Fabrication d'équipements électriques			27
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	6	-1	-7
Édition	37	20	8
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale	-21	-21	1
Programmation et diffusion	n.s.	n.s.	2
Télécommunications	61	n.s.	34
Programmation, conseil et autres activités informatiques	31	5	18
Services d'information	-11	-6	-16
Total	7	2	0

M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise

n.s. : non significatif

Note : l'évolution de l'emploi entre 2004 et 2011 est réalisée à partir des emplois au 31 décembre (2004 et 2011), notion différente des effectifs en équivalent temps plein.

Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) de 2011 des secteurs des activités innovantes qui étaient présentes en 2004 (17 % des entreprises aquitaines innovantes de 2011, dont 82 % de microentreprises, 9 % de TPE et 4 % de PE). La catégorie d'entreprise est celle de 2011.

Sources : Insee, Esane, Lifi 2011, Clap 2004 à 2011

vitesse, tels que la production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision (*figure 24*). Toutefois, l'emploi progresse nettement dans deux secteurs : l'édition de logiciels (+ 20 %) et le conseil en systèmes et logiciels informatiques (+ 32 %), sous-secteur du domaine programmation, conseil et autres activités informatiques.

Ces activités innovantes sont davantage tournées vers l'international que les autres activités économiques. Ainsi, 18 % des microentreprises des secteurs innovants exportent, cette part atteint 49 % pour les TPE et 50 % pour les PE.

Des effets de seuil limités

Au sein des 164 000 microentreprises de la région, 868 atteignent 9 salariés, soit le seuil supérieur de leur catégorie. Parmi elles, 36 % œuvrent dans le secteur commerce-transports-hébergement-restauration et 23 %

dans le secteur de la construction. Parmi les TPE, 141 ont 19 salariés ; le secteur commerce-transports-hébergement-restauration représente à nouveau la plus grande part (40 %), devant la construction (15 %). Seulement 14 petites entreprises atteignent le seuil de 49 salariés.

Au niveau national, une étude de l'Insee (*"Les seuils de 10, 20 et 50 salariés : un impact limité sur la taille des entreprises françaises"* - *Insee Analyses n° 2 - décembre 2011*) conclut que "les effets de seuil sur la répartition des entreprises par effectifs sont plus ou moins visibles suivant les données utilisées. En s'appuyant sur les données où ils sont les plus apparents, les effets globaux sont malgré tout de faible ampleur. En l'absence de seuils dans la législation, la proportion d'entreprises entre 0 et 9 salariés diminuerait de 0,4 point, tandis qu'elle augmenterait de 0,2 point dans chacune des tranches 10-19 salariés et 20-249 salariés".

Les M.TPE.PE génèrent plus de la moitié du chiffre d'affaires des entreprises régionales

En 2011, le chiffre d'affaires des entreprises régionales d'Aquitaine représente 90 milliards d'euros, dont 10 milliards réalisés à l'export. Les M.TPE.PE génèrent plus de la moitié du chiffre d'affaires et les deux tiers de la valeur ajoutée. Le taux de marge des entreprises régionales est compris entre 14 % et 35 % ; il est sensiblement plus faible pour les PE que pour les autres catégories d'entreprise, dans la plupart des secteurs d'activité. Les microentreprises sans salarié réalisent un chiffre d'affaires assez modeste, tandis que la plupart de celles ayant au moins un salarié ont un chiffre d'affaires compris entre 100 000 et 500 000 euros. La quasi-totalité des TPE effectuent entre 500 000 et 2 millions d'euros de chiffre d'affaires, tandis que les PE se situent au-delà. Les M.TPE.PE réalisent 18 % des exportations de l'ensemble des entreprises régionales. Un peu moins d'une M.TPE.PE sur dix exporte ; les exportations représentent en moyenne 17 % de leur chiffre d'affaires. La plupart des microentreprises réalisent un chiffre d'affaires à l'export inférieur à 10 000 euros. Les TPE et les PE sont davantage tournées vers les marchés étrangers.

L'étude des agrégats et des ratios financiers permet d'entrevoir la performance des entreprises sans toutefois refléter complètement leur réalité économique. En effet, la performance dépend de la conjoncture, du secteur d'activité auquel appartiennent ces entreprises, mais aussi de leurs moyens de production et de leur organisation.

460 milliards d'euros de richesse créée par les entreprises implantées en Aquitaine

Les 177 000 entreprises (hors agriculture, administration et activités financières et d'assurance) qui possèdent au moins

Avertissement : contrairement aux données sur l'emploi, les données financières ne peuvent pas être décomposées par établissement. Dès lors, les données financières présentées sont celles de l'ensemble de l'entreprise, y compris la richesse produite par les éventuels établissements situés hors de l'Aquitaine.

un établissement en Aquitaine génèrent un chiffre d'affaires de plus de 1 800 milliards d'euros en 2011, dont 20 % à l'exportation (*figure 25*). La valeur ajoutée, richesse créée par ces entreprises, représente 460 milliards d'euros.

25 La valeur ajoutée des entreprises régionales atteint 26 milliards d'euros

Données économiques et financières des entreprises par régionalité en Aquitaine en 2011

Régionalité	Nombre d'entreprises	Effectif des établissements français	Effectif régional des entreprises	Nombre d'établissements dans la région	Chiffre d'affaires (millions d'euros)	Chiffre d'affaires à l'export (millions d'euros)	Valeur ajoutée HT (millions d'euros)
Monorégionale	169 489	285 574	285 574	187 972	63 204	5 554	20 245
Quasi monorégionale	1 179	38 842	35 726	3 578	11 544	2 162	2 953
Majoritairement régionale	604	43 628	29 647	2 369	15 765	2 509	3 292
<i>Périmètre de l'étude</i>	<i>171 272</i>	<i>368 044</i>	<i>350 947</i>	<i>193 919</i>	<i>90 513</i>	<i>10 225</i>	<i>26 490</i>
Multirégionale	5 694	4 735 658	229 069	18 576	1 728 279	345 002	436 069
Total	176 966	5 103 702	580 016	212 495	1 818 792	355 227	462 559

Champ : entreprises régionales et multirégionales du secteur marchand hors agriculture et activités financières et d'assurance
Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

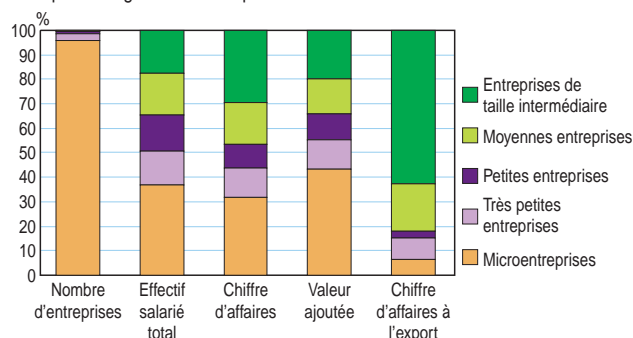
90 milliards d'euros de chiffre d'affaires générés par les entreprises régionales

Le chiffre d'affaires des entreprises régionales, qu'elles soient mono, quasi mono ou majoritairement régionales, atteint 90 milliards d'euros dont 10 milliards réalisés avec des commandes étrangères (11 % de taux d'export). La valeur ajoutée s'élève à un peu plus de 26 milliards d'euros.

Les M.TPE.PE régionales génèrent plus de la moitié du chiffre d'affaires des entreprises régionales et les deux tiers de leur valeur ajoutée (figure 26).

26 Les microentreprises réalisent 43 % de la valeur ajoutée des entreprises régionales

Répartition par catégorie des indicateurs économiques et financiers des entreprises régionales en Aquitaine en 2011



Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand hors agriculture et activités financières et d'assurance
Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Le chiffre d'affaires des secteurs du commerce de détail, de l'hébergement et de la restauration se concentre dans les micro et les très petites entreprises régionales. Les petites entreprises régionales, quant à elles, sont davantage présentes sur le marché de la construction et des industries alimentaires. Enfin, le poids économique des M.TPE.PE est important dans le secteur de l'ingénierie et des activités scientifiques et techniques.

Sur les marchés étrangers, les M.TPE.PE sont en revanche nettement moins présentes : elles réalisent 18 % des exportations. En effet, les plus actives sur les marchés étrangers sont les moyennes entreprises (ME), principalement dans

les secteurs de la construction et du commerce de gros, et les entreprises de taille intermédiaire (ETI), dans l'industrie et le commerce de gros.

La valeur ajoutée par salarié ou productivité apparente est de 72 000 euros en Aquitaine (figure 27), un niveau équivalent à la moyenne de la France de province. Cependant, dans les ETI, la productivité apparente est plus élevée en Aquitaine avec près de 83 000 euros de valeur ajoutée par salarié, contre 75 000 euros pour la France de province.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est un indicateur qui détermine la rentabilité de l'exploitation courante des entreprises en dehors de toute prise en compte de leur politique d'investissement ou de leur gestion financière. En d'autres termes, c'est ce qui reste à l'entreprise une fois payés les salaires, les charges sociales et les impôts liés à la production.

Le taux de marge, rapport entre l'EBE et la valeur ajoutée (EBE/VA), représente donc la part de richesse qui revient à l'entreprise pour financer ses investissements, rémunérer ses actionnaires, rembourser ses emprunts ou épargner. Les taux de marge des entreprises régionales aquitaines sont compris entre 14 % et 35 % en 2011. La catégorie des petites entreprises a la plus faible marge de manœuvre, notamment dans l'industrie ou dans la construction avec 11 % de taux marge. Les ETI de la région bénéficient de la plus forte marge, particulièrement dans l'industrie (38 %) et le secteur commerce-transport-hébergement-restauration (35 %). Ces secteurs se situant 10 points au-dessus de la moyenne de la France de province.

Le chiffre d'affaires des M.TPE.PE croît avec la taille de l'entreprise

Le chiffre d'affaires est fortement lié à la capacité de production. Ainsi, plus l'entreprise est grande et plus le chiffre d'affaires est conséquent (figure 28).

En 2011, le chiffre d'affaires médian des microentreprises se situe à 68 000 euros : la moitié réalise moins que ce montant et l'autre moitié plus (définitions). Toutefois, un

27 Les petites entreprises ont le plus faible taux de marge

Données économiques et financières par catégorie des entreprises régionales en Aquitaine en 2011

Catégorie	Nombre d'entreprises	Effectif salarié total	Effectif salarié régional	CA (millions d'euros)	CA à l'export (millions d'euros)	VA (millions d'euros)	EBE (millions d'euros)	Taux d'exportation (%)	Taux de marge (%)	Taux d'endettement (%)	Productivité apparente (euros par salarié)
Microentreprises sans salarié	108 912	0	0	7 245	148	3 302	///	2	///	33	///
Microentreprises avec salarié	55 439	135 344	135 024	21 655	531	8 154	1 955	2	24	26	60 246
TPE	4 216	51 497	50 907	10 780	863	3 174	677	8	21	26	61 635
PE	1 784	53 270	52 042	8 865	321	2 808	399	4	14	23	52 713
ME	764	63 885	59 559	15 411	1 944	3 748	782	13	21	32	58 668
ETI	157	64 047	53 415	26 552	6 417	5 305	1 849	24	35	31	82 830
Ensemble	171 272	368 043	350 947	90 508	10 224	26 491	7 249	11	27	31	71 978

TPE : très petite entreprise, PE : petite entreprise, ME : moyenne entreprise, ETI : entreprise de taille intermédiaire

CA : chiffre d'affaires, VA : valeur ajoutée, EBE : excédent brut d'exploitation

/// : pour la catégorie microentreprises sans salarié, l'EBE, le taux de marge et la productivité apparente ne sont pas calculés, car aucun salaire n'est versé.

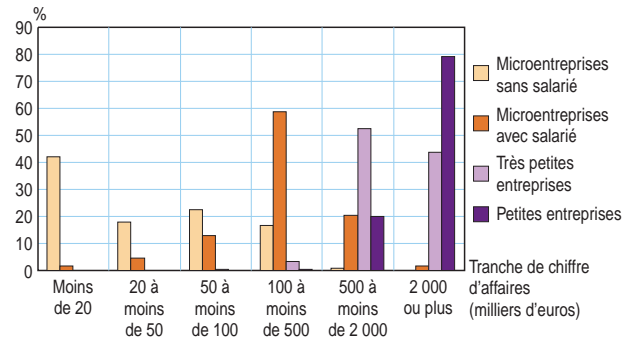
Note : n'est pas comptabilisée l'activité des établissements aquitains qui appartiennent à des entreprises quasi mono ou majoritairement d'une autre région.

Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand hors agriculture et activités financières et d'assurance

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

28 59 % des microentreprises employeuses ont un chiffre d'affaires compris entre 100 000 et 500 000 euros

Répartition par tranche de chiffre d'affaires des M.TPE.PE de chaque catégorie en Aquitaine en 2011



Note de lecture : 79 % des petites entreprises régionales (20 à 49 salariés) ont réalisé 2 millions d'euros ou plus de chiffre d'affaires en 2011.

Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand hors agriculture et activités financières et d'assurance
Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

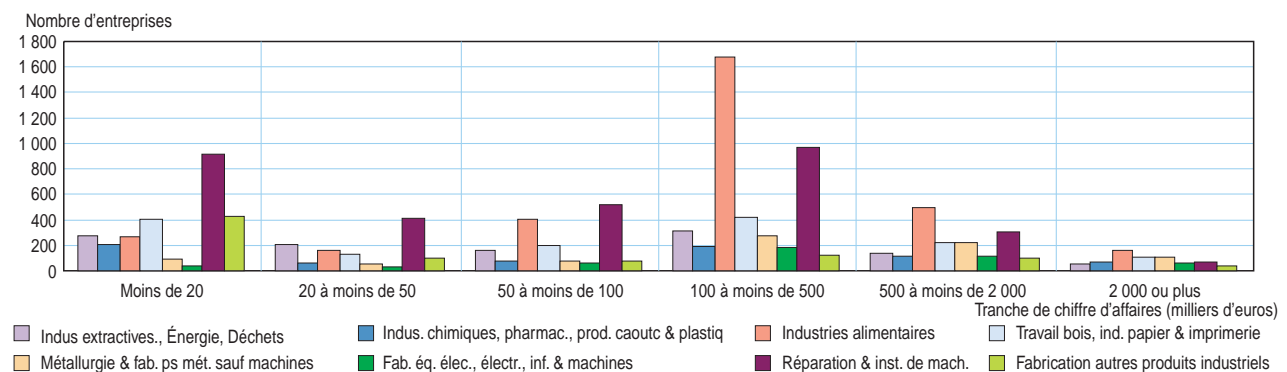
quart des microentreprises a un chiffre d'affaires inférieur à 15 000 euros, correspondant au premier quartile. Ce sont notamment des entreprises spécialisées dans les services aux particuliers ou aux entreprises, le commerce de détail ou l'immobilier. À l'opposé, un quart des microentreprises réalise plus de 177 000 euros de vente de biens ou de services, correspondant au dernier quartile. Ces dernières appartiennent le plus souvent au secteur du commerce de gros et de détail ou à celui de la construction.

Un quart des TPE réalise un chiffre d'affaires inférieur à un million d'euros. La médiane se situe à 1,7 million d'euros et le dernier quartile à 2,9 millions. Les chiffres d'affaires sont élevés dans les secteurs du commerce (en particulier le commerce de gros), de la construction ou des industries alimentaires.

Pour un quart des PE, l'activité génère moins de 2,2 millions d'euros de chiffre d'affaires et la moitié réalise moins de 3,6 millions d'euros. Enfin, un quart d'entre elles réalise un chiffre d'affaires supérieur à 6 millions d'euros en 2011, particulièrement dans le commerce, la construction, les industries alimentaires, la fabrication de produits métalliques et la fabrication de machines et d'équipements.

30 Industries alimentaires : majoritairement des chiffres d'affaires compris entre 100 000 et 500 000 euros

Nombre de M.TPE.PE par tranche de chiffre d'affaires dans les différents sous-secteurs de l'industrie en Aquitaine en 2011



M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise

Note de lecture : 1 680 micro, très petites et petites entreprises aquitaines des industries alimentaires ont réalisé un chiffre d'affaires compris entre 100 000 et 500 000 € en 2011.

Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand hors agriculture et activités financières et d'assurance
Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

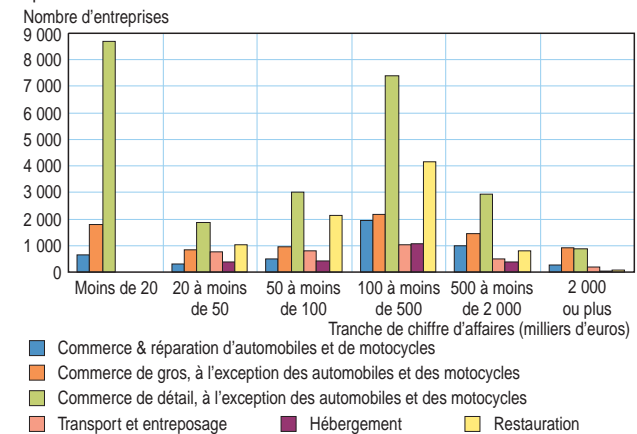
Moins de 20 000 € de chiffre d'affaires pour un tiers des M.TPE.PE du commerce de détail

Dans le secteur commerce-transport-hébergement-restauration, près de la moitié des M.TPE.PE exerce une activité de commerce de détail. Dans ce dernier secteur, une entreprise sur trois réalise moins de 20 000 euros de chiffre d'affaires (figure 29) ; ce sont principalement des microentreprises. Les activités qui génèrent le plus de chiffre d'affaires pour les M.TPE.PE sont le commerce de gros, la réparation d'automobiles et de motocycles, ainsi que la restauration.

Dans l'industrie, un tiers des M.TPE.PE réalisent un chiffre d'affaires compris entre 100 000 et 500 000 euros, particulièrement dans le secteur alimentaire (notamment les boulangeries-pâtisseries artisanales) suivi de celui de la réparation et de l'installation de machines (figure 30).

29 Beaucoup d'entreprises avec un chiffre d'affaires inférieur à 20 000 euros ou compris entre 100 000 et 500 000 euros

Nombre de M.TPE.PE par tranche de chiffre d'affaires dans les différents sous-secteurs du commerce-transport-hébergement-restauration en Aquitaine en 2011



M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise

Note de lecture : 8 700 micro, très petites et petites entreprises aquitaines du commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles, ont réalisé moins de 20 000 € de chiffre d'affaires en 2011.

Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand hors agriculture et activités financières et d'assurance
Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

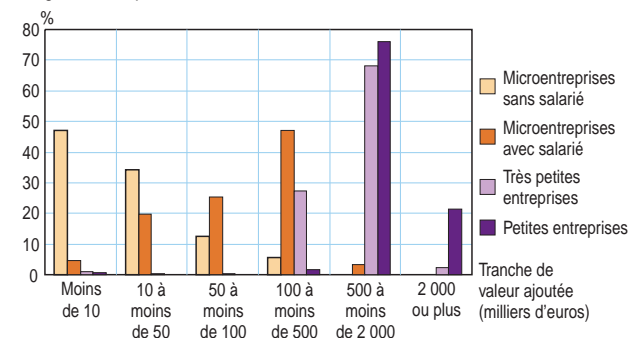
Les M.TPE.PE créent 17 milliards d'euros de richesse

La richesse créée par les M.TPE.PE régionales atteint 17 milliards d'euros en 2011, dont 11 milliards par les microentreprises.

Les entreprises de 10 à 49 salariés (TPE et PE) produisent proportionnellement le plus de valeur ajoutée : 71 % des TPE et 97 % des PE réalisent plus de 500 000 euros de création de richesse (figure 31). Quelques TPE dépassent 2 millions d'euros de valeur ajoutée, ce sont surtout des entreprises qui œuvrent dans le commerce de gros, les activités juridiques et comptables et les activités pour la santé humaine. Une PE sur cinq crée plus de 2 millions d'euros de richesse, particulièrement dans le bâtiment, les activités liées à la santé ou encore le commerce de gros.

31 4 microentreprises sans salarié sur 5 avec une valeur ajoutée inférieure à 50 000 euros

Répartition par tranche de valeur ajoutée des M.TPE.PE de chaque catégorie en Aquitaine en 2011



M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise
 Note de lecture : 76 % des petites entreprises (20 à 49 salariés) ont créé entre 500 000 et 2 millions d'euros de valeur ajoutée en 2011.
 Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand hors agriculture et activités financières et d'assurance
 Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires à l'export pour les M.TPE.PE

L'activité sur les marchés étrangers représente 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2011, soit 17 % de l'activité des M.TPE.PE exportatrices. Seules 15 930 entreprises ont vendu un bien ou un service à l'étranger, soit 9 % des M.TPE.PE régionales (figure 32).

32 Les TPE et PE plus tournées vers l'export que les microentreprises

Part des M.TPE.PE exportatrices selon la catégorie en Aquitaine en 2011

Catégorie	Part des entreprises exportatrices
Microentreprises sans salarié	8
Microentreprises avec salarié	11
Très petites entreprises	23
Petites entreprises	29
Ensemble des M.TPE.PE	9

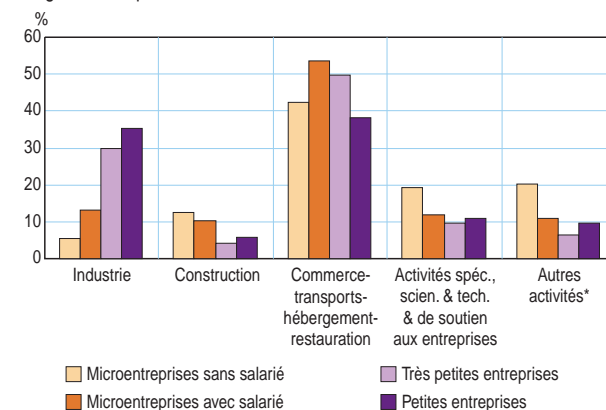
M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise
 Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand hors agriculture et activités financières et d'assurance
 Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

La part des entreprises exportatrices augmente avec la taille de la structure. Ainsi, dans la catégorie des microentreprises, 8 % de celles qui n'emploient aucun salarié exportent, alors que ce taux augmente de 3 points lorsque les microentreprises emploient des salariés. Les TPE et les PE sont davantage tournées vers l'international avec respectivement 23 % et 29 % d'entreprises exportatrices.

Parmi les 15 930 M.TPE.PE aquitaines qui vendent une partie de leur production à l'étranger, près de la moitié appartiennent au commerce de gros et de détail (figure 33). Pour la catégorie des TPE et des PE, respectivement 30 % et 35 % des entreprises qui travaillent avec des commandes étrangères sont dans l'industrie. Hormis le commerce, les microentreprises exportatrices œuvrent davantage dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et de soutien aux entreprises. Elles sont aussi davantage présentes dans les secteurs de l'information et la communication ou les activités immobilières.

33 M.TPE.PE exportatrices, principalement dans le commerce et l'industrie

Répartition par secteur d'activité des M.TPE.PE exportatrices de chaque catégorie en Aquitaine en 2011



M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise
 * Les autres activités comprennent l'information et la communication, les activités immobilières et les autres activités de services.
 Note de lecture : 6 % des microentreprises exportatrices exercent leur activité dans l'industrie.
 Champ : M.TPE.PE régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand, hors agriculture et activités financières et d'assurance, qui ont exporté en 2011.
 Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Les exportations représentent environ 15 % du chiffre d'affaires des M.TPE.PE exportatrices de l'industrie, de l'information et de la communication et des activités spécialisées scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises (figure 34).

Le secteur commerce-transport-hébergement-restauration représente 70 % des marchés à l'exportation (en valeur), un peu plus pour les TPE (79 % de leur chiffre d'affaires à l'export) et les microentreprises (75 %) que pour les PE (37 %). Pour ces dernières, les exportations sont également importantes dans l'industrie (47 %).

34 M.TPE.PE du secteur commerce-transportshébergement-restauration : 19 % du CA réalisé à l'export

Part des M.TPE.PE exportatrices selon le secteur d'activité et part de l'export dans leur chiffre d'affaires sectoriel en Aquitaine en 2011

Unité : %

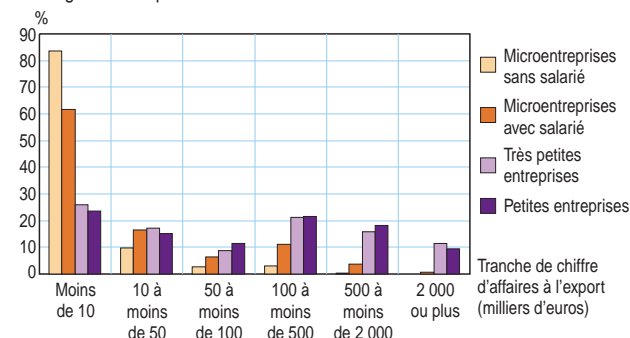
Secteur d'activité	Part des M.TPE.PE exportatrices	Part de l'export dans leur CA
Industrie	15	15
Construction	6	6
Commerce-transportshébergement-restauration	14	19
Act. spécial., scient. & techn. & act. de svices admin. & soutien	10	14
Information et communication	19	15
Activités immobilières	15	5
Autres activités de services	2	0
Ensemble	9	17

M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise, CA : chiffre d'affaires
 Champ : M.TPE.PE régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand hors agriculture et activités financières et d'assurance
 Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Les TPE et les PE concentrent beaucoup plus de chiffre d'affaires à l'exportation que les microentreprises (figure 35). Cependant une quarantaine de microentreprises génèrent des exportations supérieures à 2 millions d'euros, principalement dans le secteur du commerce de gros.

35 La majorité des microentreprises réalisent moins de 10 000 euros de chiffre d'affaires à l'export

Répartition par tranche de chiffre d'affaires à l'export des M.TPE.PE selon la catégorie en Aquitaine en 2011



M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise

Note de lecture : 84 % des microentreprises sans salarié ont réalisé moins de 10 000 euros de chiffre d'affaires à l'export en 2011.

Champ : M.TPE.PE régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) du secteur marchand, hors agriculture et activités financières et d'assurance, qui ont exporté en 2011.

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

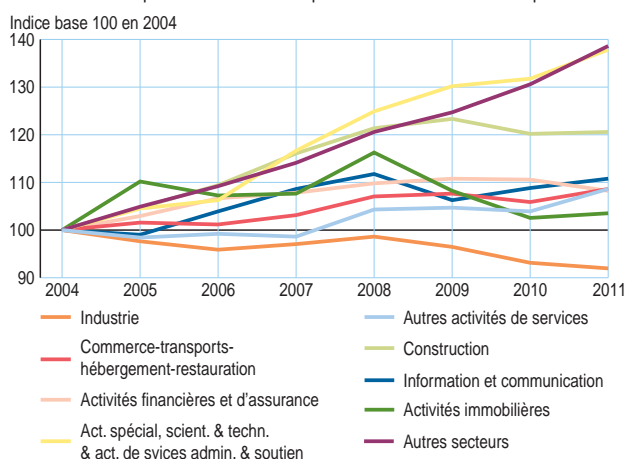
Évolution de l'emploi salarié plus favorable aux TPE et PE qu'aux microentreprises

Entre 2004 et 2011, l'emploi croît de 7 % dans les entreprises régionales. La progression est plus favorable pour les moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire (+ 10 %) que pour les M.TPE.PE (+ 6 %). Pour ces dernières, l'emploi diminue dans l'industrie (- 3 %), mais progresse dans les activités liées à la santé ou les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Dans le secteur commerce-transport-hébergement-restauration, l'emploi des microentreprises diminue, tandis qu'il augmente pour les TPE et les PE. Entre 2009 et 2011, 2 % des entreprises changent de catégorie, principalement des microentreprises qui deviennent des TPE. Les TPE et les PE connaissent des changements de catégorie, mais plutôt pour rejoindre la catégorie de taille inférieure.

L'Aquitaine, comme le reste de la France, a été durement touchée par la crise économique. Dès 2008 (figure 36), les activités immobilières et l'industrie subissent d'importantes pertes d'emplois et dans une moindre mesure le secteur de l'information et la communication. A contrario, les effectifs des activités liées à la santé et des activités spécialisées, scientifiques et techniques et de soutien aux entreprises augmentent de 38 % entre 2004 et 2011.

36 Seul le secteur de l'industrie perd des effectifs

Évolution de l'emploi de 2004 à 2011 par secteur d'activité en Aquitaine



Avertissement : pour ce graphique, le champ est constitué des entreprises régionales et multirégionales de toutes les catégories (micro, très petites, petites, moyennes, entreprises de taille intermédiaire et grandes entreprises), du secteur marchand hors agriculture.
Source : Insee, Clap 2004 à 2011

Avertissement : l'évolution de l'emploi entre 2004 et 2011 est réalisée à partir des emplois au 31 décembre (2004 et 2011), notion différente des effectifs salariés en équivalent temps plein.

En Aquitaine, en restreignant le champ aux entreprises régionales présentes en 2004 et en 2011 (soit un tiers des entreprises régionales de 2011) (figure 37), la tendance est la même que pour l'ensemble des entreprises. Sur cette période, l'emploi total croît de 7 % dans les entreprises régionales existantes et de 6 % dans les M.TPE.PE.

Dans les M.TPE.PE, l'industrie et les autres activités de services sont les deux secteurs les plus touchés, avec des pertes d'emplois respectives de 3 % et 5 %. Les secteurs commerce-transport-hébergement-restauration et information et communication subissent des pertes d'emplois uniquement dans les microentreprises, perte compensée par un gain d'emplois dans les TPE et PE.

En revanche, l'emploi des M.TPE.PE dans les activités liées à la santé et les activités spécialisées scientifiques et techniques et de soutien aux entreprises progresse respectivement de 15 % et 20 %, nettement moins dans les microentreprises que dans les TPE et les PE.

L'évolution de l'emploi des M.TPE.PE suit la même tendance en France de province et en Aquitaine. Mais en

37 Perte d'effectif salarié dans les microentreprises et hausse dans les autres catégories d'entreprise

Évolution de l'effectif salarié des entreprises régionales de 2004 à 2011 par secteur d'activité et catégorie en Aquitaine

Unité : %

Secteur d'activité	Micro-entreprises	TPE	PE	M.TPE.PE		ETI et ME	Ensemble des entreprises régionales
				Aquitaine	France de province		
Industrie	-12	5	3	-3	-7	4	0
<i>dont</i>							
Industries alimentaires	-2	24	3	5	4	11	7
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	-5	-2	-7	-4	-2	-18	-12
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	-10	0	-6	-5	-8	24	6
Réparation et installation de machines et d'équipements	-13	-8	9	-6	-2	36	1
Construction	2	15	26	9	8	15	10
<i>dont</i>							
Travaux de construction spécialisés	3	18	28	10	8	19	11
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	-3	14	15	5	3	9	7
<i>dont</i>							
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	-4	7	0	-1	-3	-3	-2
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	-8	6	11	1	1	12	6
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	-4	9	9	1	0	3	2
Transports terrestres et transport par conduites	-4	28	32	16	13	32	21
Hébergement	2	17	16	8	5	11	10
Restauration	7	39	35	18	14	25	19
Information et communication	-10	11	17	2	5	n.s.	4
Activités immobilières	3	34	41	9	0	19	15
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	3	33	30	15	9	47	22
<i>dont</i>							
Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	10	41	46	21	13	43	23
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	20	49	46	36	31	11	28
Autres secteurs	6	45	32	20	14	12	18
<i>dont</i>							
Activités pour la santé humaine	2	42	15	11	6	7	9
Hébergement médico-social et social	n.s.	38	52	45	47	60	55
Autres activités de services	-8	8	0	-5	-4	23	-3
Tous secteurs	-2	15	16	6	3	10	7

TPE : très petite entreprise, PE : petite entreprise, ME : moyenne entreprise, ETI : entreprise de taille intermédiaire

n.s. : non significatif

Champ : entreprises régionales (mono, quasi mono et majoritairement régionales) de 2011, du secteur marchand hors agriculture et activités financières et d'assurance, qui étaient présentes en 2004 (31 % des entreprises aquitaines de 2011, dont 89 % de microentreprises, 5 % de TPE et 3 % de TPE). La catégorie d'entreprise est celle de 2011.

Sources : Insee, Esane et Lifi 2011, Clap 2004 à 2011

France de province, les gains d'emplois sont moins marqués notamment dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et de soutien aux entreprises et les activités liées à la santé, et les pertes sont plus importantes, notamment dans l'industrie.

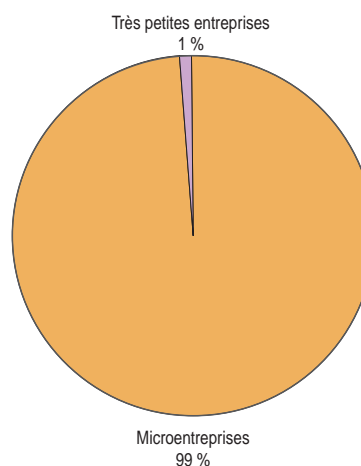
En Aquitaine, l'évolution d'emploi s'est révélée plus positive dans les ME et ETI régionales. La hausse d'emploi (+ 10 %) s'est confirmée dans la plupart des secteurs, notamment dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et de soutien aux entreprises et la construction.

Peu de changements de catégorie entre 2009 et 2011 pour les M.TPE.PE

Sur les 122 000 entreprises régionales de 2009 encore présentes en 2011, 2 % changent de catégorie entre ces deux périodes. Ainsi, 1 % des microentreprises de 2009 (1 000 entreprises) sont des TPE en 2011 (figure 38). Les microentreprises devenues TPE représentent à elles seules

38 1 % des microentreprises de 2009 sont des TPE en 2011

Répartition des microentreprises selon leur nouvelle catégorie d'entreprise en 2011 en Aquitaine

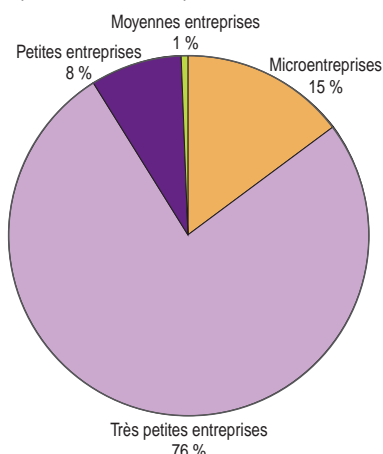


Champ : entreprises régionales (monorégionales, quasi monorégionales et majoritairement régionales) de 2011, du secteur marchand hors agriculture, qui étaient présentes en 2009.

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2009 et 2011

39 15 % des TPE de 2009 se situent dans la catégorie inférieure en 2011

Répartition des très petites entreprises de 2009 selon leur nouvelle catégorie d'entreprise en 2011 en Aquitaine



Champ : entreprises régionales (monorégionales, quasi monorégionales et majoritairement régionales) de 2011, du secteur marchand hors agriculture, qui étaient présentes en 2009.

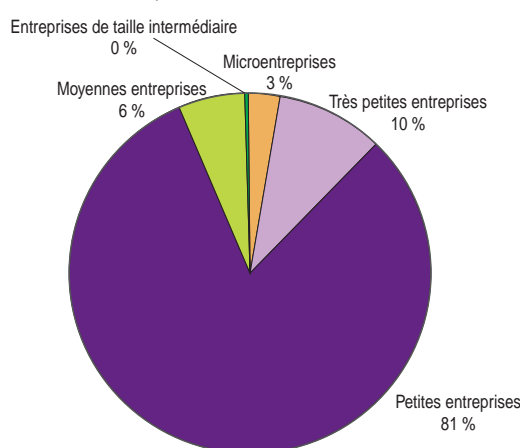
Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2009 et 2011

45 % de l'ensemble des changements de catégorie. Les changements de catégorie sont les plus conséquents parmi les TPE : 15 % d'entre elles sont passées dans la catégorie inférieure en devenant des microentreprises ; et au contraire 8 % sont devenues des PE (figure 39). Ils sont aussi importants parmi les PE : 13 % d'entre elles sont devenues des TPE et 3 % des microentreprises. En revanche, 6 % sont passées dans la catégorie supérieure des moyennes entreprises (figure 40).

L'ampleur de ces changements de catégorie en Aquitaine est comparable aux changements observés pour la France de province.

40 6 % des PE de 2009 sont des moyennes entreprises en 2011

Répartition des petites entreprises de 2009 selon leur nouvelle catégorie d'entreprise en 2011 en Aquitaine



Champ : entreprises régionales (monorégionales, quasi monorégionales et majoritairement régionales) de 2011, du secteur marchand hors agriculture, qui étaient présentes en 2009.

Sources : Insee, Esane, Clap, Lifi 2009 et 2011

Quelle que soit la taille de l'entreprise, les changements de catégorie sont les plus fréquents dans le commerce-transport-hébergement-restauration et à un degré moindre dans la construction. Dans la plupart des cas, ce changement de catégorie est dû à une augmentation de la taille de l'entreprise. Néanmoins, un quart des TPE devenues microentreprises exercent leur activité dans le secteur de la construction.

Enfin, 15 % des TPE devenues des PE appartiennent au secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et de soutien aux entreprises, contre 14 % pour celui de la construction.

DAVANTAGE D'EMPLOYÉS DANS LES MICROENTREPRISES ET D'OUVRIERS DANS LES TPE ET LES PE

La répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle est similaire en Aquitaine et en France de province, de même que les salaires horaires moyens. Dans les M.TPE.PE, les employés et les ouvriers sont davantage représentés que dans les ME.ETI, au contraire des professions intermédiaires et des cadres. Les employés sont plus nombreux dans les microentreprises (40 %) que dans les entreprises des autres catégories (environ 33 %). La part des emplois de conception-recherche augmente avec la catégorie de l'entreprise : elle est quatre fois plus importante dans les ME.ETI que dans les microentreprises. Le salaire horaire moyen progresse avec la taille de l'entreprise, notamment pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise et les cadres et professions intellectuelles supérieures. En revanche, le salaire horaire moyen des employés et ouvriers est très proche pour les différentes catégories d'entreprise. Les hommes sont plus nombreux que les femmes au sein des M.TPE.PE, notamment dans l'industrie, la construction et le secteur commerce-transport-hébergement-restauration. Les femmes sont plus présentes dans les activités financières, immobilières et de services. Les chefs d'entreprise individuelle sont plus jeunes dans les microentreprises (48 ans en moyenne) que dans les TPE et les PE (respectivement 53 et 54 ans).

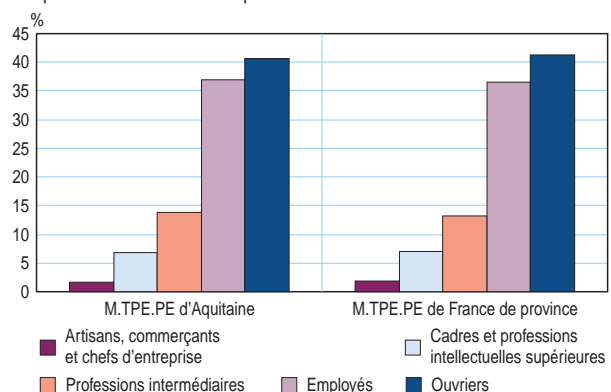
Les emplois peuvent être caractérisés selon trois critères : le salaire, la catégorie socioprofessionnelle du salarié et la répartition hommes-femmes dans les différents secteurs concernés. Quel que soit le critère étudié, les M.TPE.PE d'Aquitaine ne diffèrent pas des M.TPE.PE de France de province (figures 41 et 42).

Les trois quarts des salariés des M.TPE.PE d'Aquitaine sont des employés ou des ouvriers. Les employés sont les plus nombreux dans les microentreprises, tandis que les ouvriers sont les plus nombreux dans les TPE et les PE (figure 43).

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires augmente avec la taille de l'entreprise, contrairement à celle des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (salariés), qui reste proche pour les différentes catégories d'entreprise.

41 Une structure socioprofessionnelle similaire en Aquitaine et en France de province

Répartition par catégorie socioprofessionnelle des salariés des M.TPE.PE en Aquitaine et en France de province en 2011



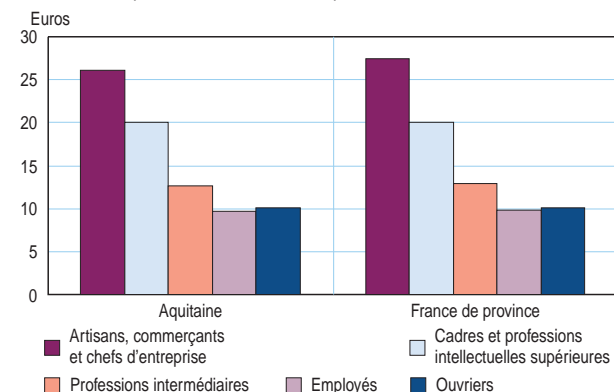
M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise

Champ : postes non annexes dans les M.TPE.PE régionales

Source : Insee, DADS 2011

42 Peu de différences de salaire entre Aquitaine et France de province

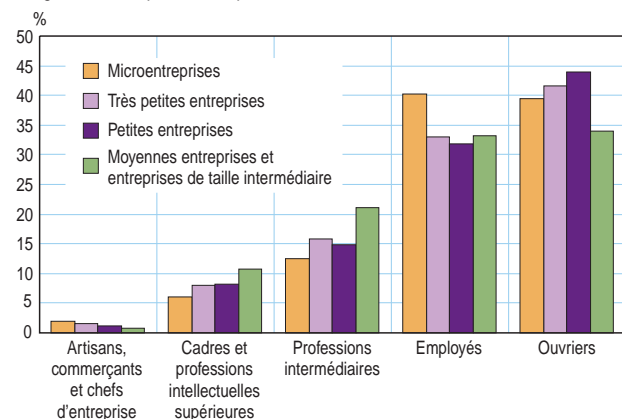
Salaire horaire net moyen par catégorie socioprofessionnelle dans les M.TPE.PE d'Aquitaine et de France de province en 2011



M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise
 Champ : postes ordinaires à temps complet dans les M.TPE.PE régionales
 Source : Insee, DADS 2011

43 Plus d'employés et d'ouvriers dans les M.TPE.PE

Répartition par catégorie socioprofessionnelle des salariés selon la catégorie d'entreprise en Aquitaine en 2011



M.TPE.PE : microentreprise, très petite entreprise et petite entreprise
 champ : postes non annexes dans les entreprises régionales
 Source : Insee, DADS 2011

Moins d'emplois de conception-recherche dans les M.TPE.PE

En matière d'emplois de conception-recherche (*définitions*), l'Aquitaine se positionne légèrement moins bien que la France de province : ces emplois représentent 0,55 % des emplois des M.TPE.PE en Aquitaine, contre 0,72 % en France de province. En Aquitaine, la part des emplois de conception-recherche augmente avec la catégorie de l'entreprise : elle est quatre fois plus importante dans les ME.ETI (1,6 %) que dans les microentreprises (0,4 %).

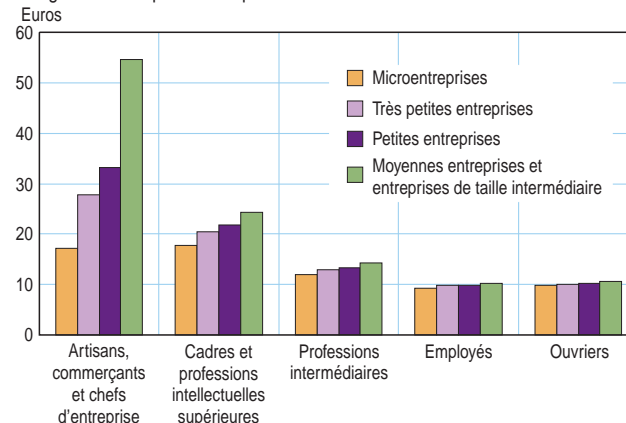
Quelle que soit la catégorie d'entreprise, la construction est le secteur ayant la part la plus importante d'ouvriers qualifiés. Pour les microentreprises, cette qualification professionnelle se trouve aussi fréquemment dans le secteur commerce- transports-hébergement-restauration et plutôt dans l'industrie pour les TPE et les PE.

Les salaires augmentent avec la taille de l'entreprise

Dans les M.TPE.PE d'Aquitaine, le salaire horaire net moyen des artisans, commerçants et chefs d'entreprise est le plus élevé, devant les cadres et les professions intermédiaires (excepté pour les microentreprises, pour lesquelles le salaire des cadres est légèrement supérieur), puis les employés et les ouvriers (*figure 44*).

44 Des salaires croissants avec la taille de l'entreprise

Salaire horaire net moyen selon la catégorie socioprofessionnelle et la catégorie d'entreprise en Aquitaine en 2011



Champ : postes ordinaires à temps complet dans les entreprises régionales
 Source : Insee, DADS 2011

Pour les ouvriers et les employés, le salaire est très proche d'une catégorie d'entreprise à l'autre. En revanche, pour les autres catégories socioprofessionnelles, plus la taille de l'entreprise augmente, plus le salaire est important. Cette progression est plus forte pour la catégorie regroupant les artisans, commerçants et chefs d'entreprise : les salaires dans les ME et les ETI sont trois fois plus élevés que dans les microentreprises.

Davantage de femmes dans les services

Tous secteurs confondus, il y a davantage d'hommes que de femmes dans les M.TPE.PE (*figure 45*). Les femmes sont plus présentes dans les activités financières, immobilières et de services, tandis que les hommes sont mieux représentés dans l'industrie, la construction et le secteur commerce-transport-hébergement-restauration.

Dans les activités immobilières, la part des hommes est plus élevée dans les PE que dans les microentreprises et les TPE.

Les chefs d'entreprise sont plus jeunes dans les microentreprises

Les chefs d'entreprises individuelles implantées en Aquitaine sont en moyenne plus jeunes dans les microentreprises (48 ans) que dans les TPE et les PE (respectivement 53 et 54 ans).

45 Des femmes plus présentes dans les microentreprises

Répartition hommes/femmes selon le secteur d'activité des microentreprises, TPE et PE d'Aquitaine en 2011

Unité : %

Secteur d'activité	Microentreprises			TPE			PE		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Industrie	66	34	100	71	29	100	72	28	100
Construction	91	9	100	90	10	100	91	9	100
Commerce-transports-hébergement-restauration	53	47	100	60	40	100	63	37	100
Information et communication	67	33	100	62	38	100	69	31	100
Activités financières et d'assurance	27	73	100	40	60	100	36	64	100
Activités immobilières	35	65	100	34	66	100	53	47	100
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	49	51	100	54	46	100	50	50	100
Autres secteurs	28	72	100	38	62	100	41	59	100
Autres activités de services	24	76	100	41	59	100	45	55	100
Total	57	43	100	61	39	100	62	38	100

TPE : très petite entreprise, PE : petite entreprise

Champ : postes non annexes dans les M.TPE.PE régionales

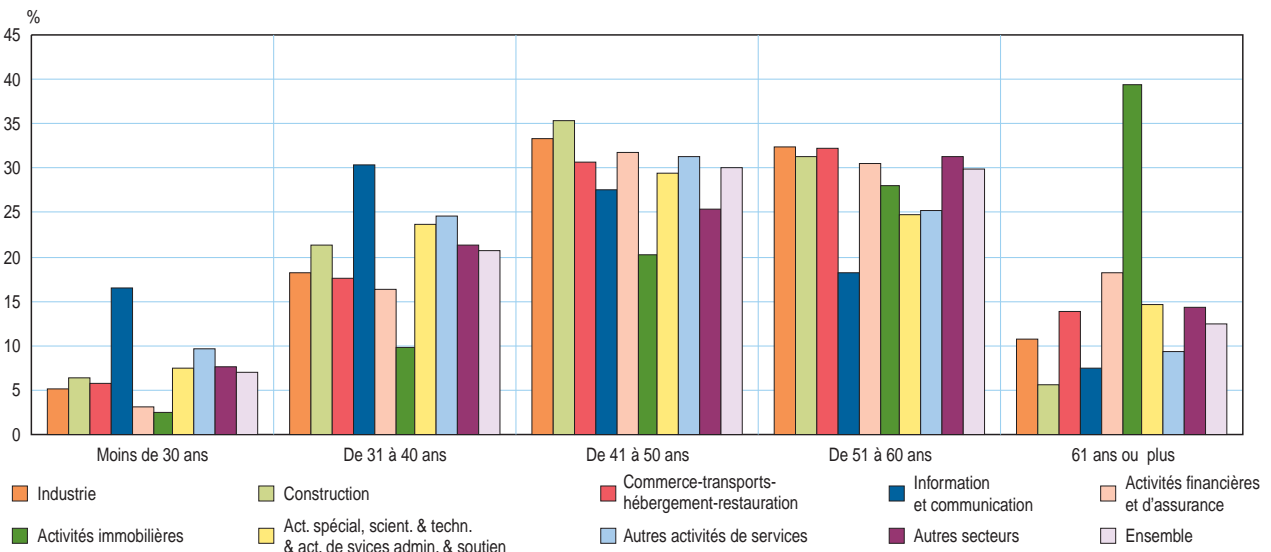
Source : Insee, DADS 2011

Les entreprises individuelles sont presque exclusivement des microentreprises, ce qui ne permet pas d'analyser plus finement par secteur les différences d'âge entre catégorie. Toutes catégories confondues, l'âge moyen est de 48 ans et les différences entre secteurs sont faibles (figure 46). Les

seuls écarts notables concernent les chefs d'entreprise du secteur information et communication, qui sont plus jeunes (43 ans), tandis que ceux des activités immobilières sont plus âgés (57 ans).

46 Des chefs d'entreprise plus jeunes dans l'information et la communication et plus âgés dans les activités immobilières

Répartition par tranche d'âge des chefs d'entreprise individuelle selon le secteur d'activité en Aquitaine en 2011



Note de lecture : 16 % des chefs d'entreprise du secteur Information et communication ont moins de 30 ans, 30 % ont entre 31 et 40 ans.

Champ : entreprises individuelles implantées en Aquitaine

Source : Insee, Sirene 2011

DAVANTAGE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION DANS LES PLUS PETITS ÉTABLISSEMENTS

En Aquitaine, 43 % des contrats de professionnalisation sont signés dans des établissements de moins de dix salariés en 2013, notamment pour les spécialités “échanges et gestion” et “génie civil, construction et bois”.

Dans les établissements de 10 à 49 salariés, les contrats relèvent de la spécialité “échanges et gestion”, ainsi que de la “finance, banque, ressources humaines et gestion”.

En 2012, 58 % des établissements ayant accueilli un apprenti ont de 10 à 19 salariés.

Le contrat de professionnalisation (*définitions*) est un contrat de travail permettant d'accéder à une certification (diplôme, titre, certification reconnue...). Il consiste en l'alternance de périodes d'acquisition de savoir-faire en entreprise et de périodes de formation théorique dispensée en centres de formation ou par l'entreprise elle-même si elle dispose d'un service de formation agréé.

Contrats de professionnalisation : “échanges et gestion” en tête

En 2013, en Aquitaine, les établissements de moins de 10 salariés ont signé 3 150 contrats de professionnalisation, dont un tiers dans la spécialité de formation “échanges et gestion” et 12 % dans “génie civil, construction et bois” (*figure 47*).

Les contrats sont moins nombreux dans les établissements de 10 à 19 salariés ou de 20 à 49 (environ 900 contrats signés pour chaque catégorie) ; la spécialité “échanges et gestion” est très représentée, ainsi que la spécialité “finance, banque, ressources humaines (RH) et gestion”.

Avertissement : pour l'analyse des contrats de professionnalisation et d'apprentissage, la catégorie a été définie seulement à partir de l'effectif salarié de l'établissement. La méthode diffère donc de celle utilisée pour le reste de l'étude, basée sur l'effectif salarié, le bilan et le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'entreprise.

Plus de 26 % des salariés en contrat de professionnalisation sont embauchés dans le secteur commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles, toutes tailles d'établissement confondues (*figure 48*).

Les petits établissements recourent davantage à l'apprentissage

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre l'enseignement théorique dispensé dans un centre de formation d'apprentis (CFA) et l'enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

47 3 150 contrats de professionnalisation dans les établissements de moins de 10 salariés

Contrats de professionnalisation par spécialité de formation et taille de l'établissement en Aquitaine en 2013

Spécialité de formation	Salariés de l'établissement								Total	
	Moins de 10		10 à 19		20 à 49		50 ou plus		Nombre	Part (%)
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)		
Formations générales	20	1	10	1	10	1	10	0	50	1
Mathématiques et sciences	0	0	0	0	0	0	10	0	10	0
Sciences humaines et droit	20	1	10	1	10	1	10	0	50	1
Lettres et sciences sociales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Spécialités pluri-technologiques de la production	10	0	20	2	10	1	80	3	120	2
Agriculture, pêche, forêts, et espaces verts	10	0	10	1	10	1	10	0	40	1
Transformations	70	2	10	1	20	2	100	4	200	3
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	180	6	40	5	20	2	20	1	260	3
Génie civil, construction et bois	380	12	70	8	90	10	140	6	680	9
Matériaux souples	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mécanique, électricité, électronique	50	2	30	4	20	2	110	5	210	3
Électricité, électronique (non compris automatismes, productique)	60	2	20	2	10	1	30	1	120	2
Échanges et gestion	990	32	260	31	390	43	770	34	2 410	32
Finance, banque, ressources humaines, gestion	290	9	120	14	110	12	420	18	940	13
Communication et information	130	4	70	8	30	3	160	7	390	5
Informatique	60	2	20	2	20	2	100	4	200	3
Travail social	40	1	10	1	50	5	80	3	180	2
Santé	120	4	0	0	30	3	10	0	160	2
Animation culturelle et de loisirs, hôtellerie, tourisme	220	7	90	11	30	3	70	3	410	6
Coiffure, esthétique et autres spécialités des services	320	10	20	2	10	1	0	0	350	5
Domaine du développement personnel	10	0	0	0	0	0	0	0	10	0
Autres	170	5	50	6	60	7	270	11	550	7
Total	3 150	100	860	100	930	100	2 400	100	7 340	100

Notes : Les chiffres sont arrondis à la dizaine. Les pourcentages étant arrondis, le total peut ne pas être strictement égal à 100.

Les spécialités de formation indiquées dans ce tableau proviennent d'un aménagement de la Nomenclature des spécialités de formation (NSF). Il s'agit d'une agrégation à cheval entre la NSF sur 3 positions (100 groupes) et celle sur 2 positions (17 domaines) qui a été utilisée pour étudier les liens emploi-formation.

Source : Direccte

48 De nombreux contrats de professionnalisation dans le commerce et les services

Contrats de professionnalisation par secteur d'activité et taille de l'établissement en Aquitaine en 2013

Secteur d'activité	Salariés de l'établissement								Total	
	Moins de 10		10 à 19		20 à 49		50 ou plus		Nombre	Part (%)
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)		
Industrie manufacturière	90	3	20	2	30	3	140	6	280	4
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	80	3	60	7	20	2	320	13	480	7
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0	0	0	0	10	1	30	1	40	1
Construction	240	8	90	11	150	16	180	8	660	9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	730	22	180	21	350	38	670	28	1 930	26
Transports et entreposage	120	4	150	18	30	3	230	10	530	7
Hébergement et restauration	370	12	140	16	80	9	70	3	660	9
Information et communication	70	2	20	2	10	1	30	1	130	2
Activités financières et d'assurance	350	11	20	2	20	2	220	9	610	8
Activités immobilières	80	3	10	1	0	0	40	2	130	2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	260	8	70	8	80	9	200	8	610	8
Activités de services administratifs et de soutien	190	6	30	4	30	3	130	5	380	5
Administration publique	20	1	0	0	0	0	20	1	40	1
Enseignement	70	2	20	2	10	1	0	0	100	1
Santé humaine et action sociale	100	3	10	1	90	10	100	4	300	4
Arts, spectacles et activités récréatives	50	2	10	1	0	0	0	0	60	1
Autres activités de services	330	10	30	4	20	2	20	1	400	5
Total	3 150	100	860	100	930	100	2 400	100	7 340	100

Note : Les chiffres sont arrondis à la dizaine. Les pourcentages étant arrondis, le total peut ne pas être strictement égal à 100.

Source : Direccte

Parmi les établissements ayant accueilli au moins un apprenti, 58 % sont des établissements de 1 à 9 salariés (figure 49), alors qu'ils ne représentent que 27 % des établissements installés en Aquitaine.

Dans la plupart des secteurs d'activité, les établissements de 1 à 9 salariés sont les plus représentés parmi ceux ayant accueilli au moins un apprenti. Les établissements sans salarié accueillant des apprentis sont présents dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche et les autres activités de services (figure 50).

49 Un recours à l'apprentissage principalement dans les établissements de 1 à 9 salariés

Répartition des établissements aquitains accueillant au moins un apprenti et de l'ensemble des établissements aquitains par tranche d'effectif en 2012

Unité : %

Taille de l'établissement	Établissements aquitains accueillant au moins un apprenti	Établissements aquitains
0 salarié	13	67
1 à 9 salariés	58	27
10 à 19 salariés	10	3
20 à 49 salariés	8	2
50 à 199 salariés	5	1
200 salariés ou plus	6	0
Total	100	100

Note de lecture : 13 % des établissements accueillant au moins un apprenti sont sans salarié en 2012. Les établissements sans salarié représentent les deux tiers des établissements aquitains.

Sources : Conseil régional d'Aquitaine ; Insee, Sirene 2012

Traitement : Aquitaine Cap Métiers

50 63 % des établissements du commerce ayant accueilli un apprenti ont de 1 à 9 salariés

Répartition par tranche d'effectif des établissements aquitains accueillant au moins un apprenti en 2012 selon le secteur d'activité

Unité : %

Secteur d'activité	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés ou plus	Total
Agriculture, sylviculture et pêche	29	59	3	5	2	1	100
Industries extractives	0	27	36	27	9	0	100
Industrie manufacturière	8	58	14	8	7	6	100
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1	6	10	13	12	57	100
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0	11	11	22	39	17	100
Construction	21	56	11	7	4	1	100
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9	63	9	9	6	4	100
Transports et entreposage	1	12	11	14	15	46	100
Hébergement et restauration	3	77	12	5	1	2	100
Information et communication	0	31	10	6	22	30	100
Activités financières et d'assurance	1	28	4	4	5	58	100
Activités immobilières	1	73	7	7	8	4	100
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3	58	15	10	8	6	100
Activités de services administratifs et de soutien	15	57	10	8	6	5	100
Enseignement	15	57	13	11	4	0	100
Santé humaine et action sociale	1	11	8	43	26	12	100
Arts, spectacles et activités récréatives	22	57	8	10	3	0	100
Autres activités de services	29	66	3	1	1	0	100
Total	13	58	10	8	5	6	100

Note de lecture : 13 % des établissements accueillant au moins un apprenti sont sans salarié. Pour l'agriculture, cette part s'établit à 29 %.

Note : Les pourcentages étant arrondis, le total peut ne pas être strictement égal à 100.

Sources : Conseil régional d'Aquitaine ; Insee, Sirene 2012

Traitement : Aquitaine Cap Métiers

DÉFINITIONS

Catégories d'entreprise

Les entreprises sont classées en six catégories : microentreprises (micro), très petites entreprises (TPE), petites entreprises (PE), moyennes entreprises (ME), entreprises de taille intermédiaire (ETI) et grandes entreprises (GE).

La catégorie d'entreprise est définie à partir de l'effectif salarié (en équivalent temps plein) de l'entreprise, de son chiffre d'affaires et du total de son bilan selon la méthode suivante.

Critères de définition des catégories d'entreprise

Chiffre d'affaires	Total de bilan	Effectif (nombre de salariés)					
		0 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 249	250 à 4 999	5 000 et plus
< 2M€	Quelconque	Micro	TPE	PE	ME	ETI	GE
	< 2M€						
[2, 10[M€	< 2M€	Micro	TPE	PE	ME	ETI	GE
	Plus de 2M€						
[10, 50[M€	< 2 M€	Micro	TPE	PE	ME	ETI	GE
	[2, 10[M€						
	Plus de 10 M€						
[50, 1 500[M€	< 2 M€	Micro	TPE	PE	ME	ETI	GE
	[2, 10[M€						
	[10, 43[M€						
	Plus de 43 M€						
Plus de 1 500 M€	< 2 M€	Micro	TPE	PE	ME	ETI	GE
	[2, 10[M€						
	[10, 43[M€						
	[43, 2 000[M€						
	Plus de 2 000 M€						

Micro : microentreprise, TPE : très petite entreprise, PE : petite entreprise, ME : moyenne entreprise, ETI : entreprise de taille intermédiaire, GE : grande entreprise

Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

Centre de décision

Le centre de décision représente le sommet de la pyramide légale du groupe ou de l'entreprise. Dans le cas d'une entreprise indépendante, le centre de décision est le siège social de l'entreprise. Dans le cas d'un groupe, le centre de décision est la tête de groupe (*définition*) dans la majorité des cas. Toutefois, si la localisation de la tête de groupe est due à des facilités fiscales, cette dernière peut ne pas correspondre au centre de décision réel.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans ou plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise.

La formation peut déboucher sur un certificat reconnu par une branche professionnelle (mécanique, bâtiment, industries alimentaires, bijouterie-joaillerie... il en existe près de 200) ou un titre répertorié au répertoire national des certifications professionnelles.

La formation théorique et professionnelle est dispensée en organisme de formation ou au sein des entreprises elles-mêmes. Elle comporte des enseignements généraux, professionnels et technologiques en centre de formation, alternés avec l'acquisition d'un savoir-faire en entreprise. D'une durée minimale de 150 heures, la formation

représente entre 15 % et 25 % de la durée totale du contrat (durée minimale comprise entre 6 et 12 mois et parfois jusqu'à 24 mois).

Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans sont rémunérés en pourcentage du Smic (salaire minimum interprofessionnel de croissance) selon leur âge et leur niveau de formation ; les salariés âgés de 26 ans ou plus perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur, pour certaines embauches et dans certaines limites, à une exonération de cotisations patronales de sécurité sociale.

Peuvent conclure des contrats de professionnalisation tous les employeurs assujettis au financement de la formation professionnelle continue, à l'exception de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif. Les établissements publics industriels et commerciaux et les entreprises d'armement maritime peuvent conclure des contrats de professionnalisation.

Crédit d'impôt recherche (CIR)

Le crédit d'impôt recherche est une mesure de soutien aux activités de recherche et développement (R&D) des entreprises, sans restriction de secteur ou de taille. Les entreprises qui engagent des dépenses de recherche fondamentale et de développement expérimental peuvent bénéficier du CIR en les déduisant de leur impôt sous certaines conditions. Le taux du CIR varie selon le montant des investissements.

Les entreprises exonérées de l'impôt sur les sociétés sont exclues du dispositif, sauf les jeunes entreprises innovantes (JEI), les entreprises créées pour la reprise d'une entreprise en difficulté, et les entreprises situées en zone aidée...

Sont couvertes par le CIR les activités de recherche fondamentale (contribution théorique ou expérimentale à la résolution de problèmes techniques) ou appliquée (applications possibles des résultats d'une recherche fondamentale) et les activités de développement expérimental (prototypes ou installations pilotes), quel qu'en soit le domaine.

Emploi

Dans ce dossier, l'emploi salarié considéré est généralement l'emploi salarié en équivalent temps plein. Ce concept n'étant pas disponible dans les données 2004-2011, les évolutions d'emploi sont analysées à partir de l'emploi au 31 décembre, présent dans la base Clap (connaissance locale de l'appareil productif).

Le concept d'équivalent temps plein permet une mesure comparable de l'emploi, malgré des disparités en matière de temps de travail (quotidien ou annuel). C'est le rapport entre le nombre total d'heures travaillées et la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.

Emplois de conception-recherche

L'emploi est souvent analysé au travers de l'activité des entreprises. Cette approche peut être complétée par une analyse des fonctions remplies par les actifs, résultant de la profession qu'ils occupent. Les professions sont réparties en quinze fonctions, certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population.

Les fonctions exercées sont transversales par rapport aux secteurs d'activités. Elles sont également transversales par rapport au statut (indépendant ou salarié, public ou privé) et peuvent associer plusieurs niveaux de qualification (par exemple un ingénieur de fabrication et un ouvrier).

Pour plus d'informations : www.insee.fr, rubrique Définitions et méthodes - Grilles d'analyse - Analyse fonctionnelle des emplois et cadres des fonctions métropolitaines

La fonction "conception-recherche" regroupe les professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elle recouvre les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction "prestations intellectuelles" par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés.

Entreprise

La nouvelle définition de l'entreprise issue du décret n° 2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale.

Elle est définie comme "la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes". Ainsi, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et une autre dédiée à leur commercialisation ; ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies (combinées) pour constituer une entreprise au sens économique du terme.

Groupe et tête de groupe

C'est un ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une détient sur les autres un pouvoir de décision (tête de groupe).

La tête de groupe est l'entreprise qui contrôle au moins une autre entreprise du groupe et qui n'est elle-même contrôlée par aucune autre entreprise. Le contrôle est défini par la détention de plus de la moitié des voix en assemblée d'actionnaires. Elle peut être située hors du territoire français.

Quartiles et médiane

Si l'on analyse la distribution du chiffre d'affaires réalisé par des entreprises régionales, les quartiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en quatre parties égales. Ainsi :

- le premier quartile est le chiffre d'affaires au-dessous duquel se situent 25 % des chiffres d'affaires ;
- le deuxième quartile (également appelé médiane) est le chiffre d'affaires au-dessous duquel se situent 50 % des chiffres d'affaires ;
- le troisième quartile est le chiffre d'affaires au-dessous duquel se situent 75 % des chiffres d'affaires.

Le premier quartile est, de manière équivalente, le chiffre d'affaires au-dessus duquel se situent 75 % des chiffres d'affaires ; le deuxième quartile est le chiffre d'affaires au-dessus duquel se situent 50 % des chiffres d'affaires, et le troisième quartile le chiffre d'affaires au-dessus duquel se situent 25 % des chiffres d'affaires.

Régionalité

Pour définir une entreprise régionale, le concept utilisé est celui de majoritairement régionale, c'est-à-dire avoir 50 % ou plus de ses emplois salariés (en équivalent temps plein) dans la région.

Une entreprise est dite monorégionale si la totalité de ses établissements est implantée dans la région ou quasi monorégionale s'il existe des établissements hors de la région, avec 80 % de son effectif salarié dans la région (ou 80 % des établissements dans le cas d'une entreprise sans salarié). Sont également ajoutés au périmètre de l'étude les entreprises majoritairement régionales, c'est-à-dire celles qui ont au moins la moitié de leur effectif (ou de leurs établissements dans le cas d'une entreprise sans salarié) dans la région et donc qui sont fortement liées au développement du territoire.

Secteurs innovants

Les secteurs technologiquement innovants sont définis comme ayant un potentiel d'innovation fort. Le périmètre retenu pour définir ces secteurs s'inspire d'un ensemble de travaux d'analyse économique réalisés par l'Insee, la DGCIS (Direction générale du commerce de l'industrie et des services) et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). Il inclut les secteurs d'activité liés aux technologies de l'information et de la

communication, aux produits pharmaceutiques, aux biotechnologies et aux nouveaux matériaux. Ces secteurs, dits innovants, sont définis à partir des activités exercées par l'entreprise. En conséquence, certaines entreprises de ces secteurs peuvent ne pas être innovantes, tandis que d'autres peuvent l'être hors de ces secteurs.

Les secteurs innovants dans la nomenclature d'activités française (NAF)

Nomenclature d'activités française

NAF rév.2, 2008 - Niveau 5

Code NAF	Libellé du secteur d'activité
2011Z	Fabrication de gaz industriels
2013B	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base n.c.a.
2014Z	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
2016Z	Fabrication de matières plastiques de base
2110Z	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques
2611Z	Fabrication de composants électroniques
2612Z	Fabrication de cartes électroniques assemblées
2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
2630Z	Fabrication d'équipements de communication
2640Z	Fabrication de produits électroniques grand public
2651A	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation
2651B	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
2670Z	Fabrication de matériels optique et photographique
2731Z	Fabrication de câbles de fibres optiques
2732Z	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques
4651Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels
4666Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres machines et équipements de bureau
5821Z	Édition de jeux électroniques
5829A	Édition de logiciels système et de réseau
5829B	Édition de logiciels outils de développement et de langages
5829C	Édition de logiciels applicatifs
5911A	Production de films et de programmes pour la télévision
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires
5911C	Production de films pour le cinéma
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
5913A	Distribution de films cinématographiques
5913B	Édition et distribution vidéo
5914Z	Projection de films cinématographiques
5920Z	Enregistrement sonore et édition musicale
6010Z	Édition et diffusion de programmes radio
6020A	Édition de chaînes généralistes
6020B	Édition de chaînes thématiques
6110Z	Télécommunications filaires
6120Z	Télécommunications sans fil
6130Z	Télécommunications par satellite
6190Z	Autres activités de télécommunication
6201Z	Programmation informatique
6202A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques
6202B	Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques
6203Z	Gestion d'installations informatiques
6209Z	Autres activités informatiques
6311Z	Traitement de données, hébergement et activités connexes
6312Z	Portails Internet
7733Z	Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique

BIBLIOGRAPHIE

- **Les Petites et Moyennes Industries (PMI) d'Aquitaine : état des lieux et perspectives**
Ceser Aquitaine - octobre 2010
- **Les entreprises en France**
Insee Références - Édition 2014 - novembre 2014
- **Les seuils de 10, 20 et 50 salariés : un impact limité sur la taille des entreprises françaises**
Insee Analyses n° 2 - décembre 2011
- **L'innovation en Aquitaine : un potentiel à développer**
Le Quatre Pages Insee Aquitaine n° 203 - octobre 2012
- **Le crédit d'impôt recherche en 2011**
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- **L'apprentissage en Aquitaine 2012/2013 - Tableau de bord par secteur d'activité et zone d'emploi**
Observatoire de l'alternance - Aquitaine Cap métiers - mars 2014

Insee Dossier

Les entreprises de petite taille : un poids économique important en Aquitaine

Le développement et l'accompagnement des entreprises ancrées dans le territoire aquitain est un enjeu économique important pour les acteurs publics de la région.

L'activité des entreprises de petite taille constitue un pan important de l'économie de l'Aquitaine. Souvent peu visibles dans le paysage économique, ces entreprises sont moins étudiées que les petites et moyennes entreprises (PME) dans leur ensemble. Les PME les plus petites, de moins de 50 salariés, ont des caractéristiques, des problématiques et des potentialités souvent très différentes des PME les plus grandes, de 200 à 249 salariés.

Réalisé dans le cadre de la convention partenariale liant l'Insee et le Ceser Aquitaine, ce dossier se concentre sur les PME de petite taille (moins de 50 salariés), afin d'apporter un éclairage sur leur place dans l'économie de l'Aquitaine et leurs principales caractéristiques.

Dossier n° 2
Décembre 2014

Directeur de la publication :
Jean-Michel Quellec

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

ISSN : 2416-836X

Crédits photos : Insee Aquitaine

